

Le Féminisme en bref

FFQ 2007

NUMÉRO SPÉCIAL

QUÉBÉCOISES
TOUJOURS

DEBOUTTES!



Fédération des femmes du Québec

www.ffq.qc.ca



45 ans de solidarité

Partout à travers le monde, des femmes portent en elles la vision d'un monde nouveau, plus juste et plus équitable.

SUCO, organisme de coopération internationale, s'est engagé à toujours soutenir les femmes qui ont la volonté de participer activement au développement de leurs collectivités.

Depuis 45 ans, SUCO appuie les femmes dans leurs initiatives autant dans les Amériques qu'en Afrique.

Ces actions visent à faire reconnaître les droits des femmes. Elles promeuvent la pleine participation des femmes au développement durable et facilitent l'exercice de leur citoyenneté.

Vous pouvez appuyer SUCO en contribuant au financement de nos projets.



Solidarité · Union · Coopération
1453 rue Beaubien est, # 210
Montréal (Québec) H2G 3C6

(514) 272-3019
www.suco.org



Photo : Sylvie Trépanier

Québécoises toujours *debouttes* ! Nous irons jusqu'au *boutte* !

«Québécoises toujours *debouttes* !» se veut un écho au slogan provocateur, lancé en 1971 par le Front de libération des femmes du Québec (FLF) : «Québécoises *deboutte* !» Ce *Féminisme en bref*, nous l'avons conçu tel un cri de ralliement, appelant à la riposte face à la montée des droites, tant politique, économique, que religieuse et sociale, une montée qui exige vigilance et mobilisation. Avis à tous les sceptiques, à tous les cyniques, à tous les intégristes, à tous les antiféministes, à tous les misogynes et à tous ceux et celles qui estiment que le féminisme devrait être enterré : **nous, féministes québécoises, irons jusqu'au *boutte* !** Nous maintiendrons le cap sur notre engagement féministe pour la **justice**, la **solidarité**, la **paix**, la **liberté** et l'**égalité**, ces cinq grandes valeurs qui définissent la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*¹. Cette édition spéciale du *Féminisme en bref* est composée de cinq parties qui se conjuguent autour de ces valeurs.

Debouttes pour la justice. Poursuivons les luttes initiées par ces féministes du FLF, celles qui, le 1^{er} mars 1971, lors des procès découlant de la Crise d'octobre, n'ont pas hésité à prendre d'assaut et à occuper le banc des jurés en pleine séance du tribunal pour réclamer le droit des femmes à être jurées ! Elles sont allées en prison mais leurs voix ont été entendues. Et quand sera entendu l'appel à la justice lancé par nos sœurs autochtones, elles qui, depuis plus de 30 ans, luttent contre les discriminations et les violences dont elles sont victimes ?

Debouttes pour la solidarité. À l'exemple de ces Québécoises d'origine haïtienne, soyons solidaires avec toutes ces Québécoises de diverses origines, celles qui nous ouvrent au monde et dont nous partageons bien des combats. Saluons le courage des féministes qui habitent les régions et qui tissent des liens de solidarité à la grandeur du Québec. Dans le contexte actuel de mondialisation, l'amélioration des conditions de vie et de travail des Québécoises est intimement liée à celles des femmes du monde. Répondons à l'appel à la mobilisation lancé par la Marche mondiale des femmes, un mouvement véritablement incontournable !

Debouttes pour la paix. Nous rêvons toutes d'un monde en paix pour nous, pour nos filles, pour nos fils et pour les générations à venir. Du monde entier retentit l'écho de l'action féministe pour la paix. Au Québec, le rejet du *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité* est l'une des cibles que pourra prendre notre action contre la militarisation et pour la paix.

Debouttes pour la liberté. De tout temps, des femmes courageuses ont réclamer la liberté. Leurs témoignages, tel celui de Nada, jeune lesbienne d'origine libanaise, ravivent la flamme de notre engagement féministe. Portons un regard sur les violences et les discriminations envers les femmes d'origine arabe et musulmane, une réalité méconnue, afin de mieux comprendre pour mieux agir.

Debouttes pour l'égalité. Nous le savons toutes, dans les faits, l'égalité entre les sexes est loin d'être une réalité, ici au Québec, comme partout dans le monde ! Dans la dernière section de ce numéro nous abordons en vrac quelques questions féministes de l'heure : accommodements raisonnables, équité salariale, hypersexualisation, et économie sociale, autant d'enjeux cruciaux pour l'égalité des femmes.

De plus, de jeunes féministes radicales, avec humour et sérieux et surtout avec une grande créativité, alimentent notre réflexion : pour la multiplication des féminismes ?

Toutes celles qui ont mis la main à la pâte pour la production de ce numéro l'ont fait avec une grande générosité et nous les en remercions vivement. Nous espérons que la lecture de ce numéro spécial du *Féminisme en bref* suscitera passions et réflexions, alimentera des discussions et incitera à l'action. **Québécoises toujours *debouttes* !** Allons jusqu'au ***boutte* !**

Bonne lecture !



Michèle Asselin

Présidente de la Fédération des femmes du Québec

¹ La *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* a été adoptée au Rwanda en 2004. Cette charte a été initiée par la Marche mondiale des femmes et fut rédigée par des centaines de groupes de tous les continents. Elle fut portée en 2005 à travers 53 pays et territoires, lors d'une marche à relais.

La Fédération des femmes du Québec tient à remercier tout particulièrement
la Fédération interprofessionnelle de la Santé du Québec (FIQ)
et la Caisse d'économie solidaire Desjardins
pour leurs contributions exceptionnelles
à la production de ce numéro spécial du Féminisme en bref.

**Hier, aujourd'hui et demain...
Au coeur du mouvement féministe :**

l'égalité ♀



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



*agir pour
notre monde*

Ensemble,
nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.

Nous sommes
près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations, associations
et plus de 7,000 membres individuels
qui choisissons la finance
socialement responsable.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122
Québec 418 647-1527 1 877 647-1527
Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

www.cecisol.coop

Sommaire

Remerciements

La parution de ce **Numéro Spécial du Féminisme en bref** fut rendue possible grâce à la participation des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de travail, aux nombreuses membres et alliées de la FFO, ainsi qu'aux généreux commanditaires.

Coordination :

Nancy Burrows et Claudie Poirier

Comité de rédaction :

Nancy Burrows, Julianne Pilon, Claudie Poirier, Nathalie Ricard, Ghislaine Vézina.

Collaboratrices :

Michèle Asselin, Gisèle Bourret, Émilie Breton, Michelle Briand, Nancy Burrows, Yasmina Chouakri, Danielle Fournier, Ellen Gabriel, Chantal Locat, Diane Matte, Caroline Nepton Hotte, Miriam Nobre, Farida Osmani, Marjolaine Péloquin, Julianne Pilon, Claudie Poirier, Maude Prud'homme, Nathalie Ricard, Catherine St-Arnaud Babin, Stéphanie Tourangeau, Marjorie Villefranche

Le *Féminisme en bref* est le bulletin de la Fédération des femmes du Québec.

Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteures. Toute reproduction est encouragée avec mention de la source.

Design graphique :

Rouleau-Paquin design communication

Impression :

JB Deschamps inc.



Fédération **des femmes** du Québec

110, rue Ste-Thérèse, bureau 309
Montréal, Québec

H2Y 1E6

Téléphone : 514-876-0166

Télécopieur : 514-876-0162

Courriel : info@ffq.qc.ca

Site web : www.ffq.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Troisième trimestre 2007

ISBN 978-2-921006-03-3

Ce magazine est imprimé
sur du papier recyclé Rolland Enviro ♻️

Mot de la présidente	01
Debouttes pour la JUSTICE	04
■ De Québécoises deboutte ! à Québécoises toujours debouttes ! <i>par Marjolaine Péloquin</i>	04
■ Les femmes autochtones du Québec, la source de nos Nations <i>par Caroline Nepton Hotte et Ellen Gabriel</i>	08
Debouttes pour la SOLIDARITÉ	12
■ Québécoises debouttes et à boutte ! <i>par Marjorie Villefranche</i>	12
■ Le féminisme a-t-il un visage régional ? <i>par Julianne Pilon</i>	16
■ Les défis pour la Marche mondiale des femmes <i>par Miriam Nobre</i>	20
Debouttes pour la PAIX	26
■ La paix : pièce manquante, le féminisme <i>par Diane Matte</i>	26
■ Vers une intégration militarisée de l'Amérique du nord <i>par Nancy Burrows et Gisèle Bourret</i>	28
■ Tournée de la Fédération des femmes du Québec	31
■ En route pour toutes ! Un don qui va loin...	32
■ Jeunes féministes en images <i>par Catherine St-Arnaud Babin, Émilie Breton et Maude Prud'homme</i>	38
Debouttes pour la LIBERTÉ	42
■ Lesbiennes et discriminations : rencontre avec une militante <i>par Nathalie Ricard</i>	42
■ Violences et discriminations envers les femmes d'origine arabe ou musulmane à Montréal <i>par Farida Osmani</i>	46
Debouttes pour l'ÉGALITÉ	50
■ La Fédération des femmes du Québec et les «accommodements raisonnables» <i>par Yasmina Chouakri et Claudie Poirier</i>	50
■ L'équité salariale au Québec, une question réglée ? <i>par Stéphanie Tourangeau</i>	56
■ Otages d'un espace public sexiste, la riposte s'intensifie <i>par Chantal Locat</i>	60
■ Économie sociale et solidaire : des pratiques à notre image ? <i>par Danielle Fournier</i>	63
■ Publications récentes	66
■ S'Unir pour agir	68

De Québécoises deboutte ! à Québécoises toujours debouttes !

par Marjolaine Péloquin ¹

Petite histoire d'un grand slogan

Il est émouvant d'apprendre que le thème de ce numéro spécial du bulletin *Féminisme en bref* de la FFQ est *Québécoises toujours debouttes !* Qui se souvient de l'origine de ce cri de ralliement déterminé et mobilisateur, cet appel à la solidarité, à la dignité et au courage adressé à toutes les Québécoises ?...

Petite histoire d'un grand slogan.



Photo : Antoine Désilet

C'est à la fin de février 1971 que le slogan *Québécoises deboutte !* fut créé par la cellule Action-choc du Front de libération des femmes du Québec (1969-1971). Rappelons que le Front de libération des femmes du Québec (FLF) est le premier groupe qui inaugure, dans le Québec francophone de la fin des années 1960, ce qu'on appelle maintenant le néo-féminisme ou le féminisme de la 2^e vague, différent du féminisme égalitaire (issu du 19^e siècle) qui avait eu cours jusque-là, partout en Occident.

Le Front de libération des femmes du Québec, né à Montréal en décembre 1969, se réclame d'un féminisme *radical* auquel il greffe des objectifs indépendantiste et socialiste. Pour ses militantes, provenant de la gauche de l'époque, ces trois luttes sont inséparables bien que la lutte féministe soit prioritaire et la plus importante. Pour elles qui adhèrent au nationalisme de la décolonisation d'alors, les femmes du Québec subissent une double oppression : en tant que femmes et en tant que Québécoises. Leur devise en fait foi : «Pas de Québec libre sans libération des femmes et pas de femmes libres sans libération du Québec !».

Le FLF est *radical* non seulement par son idéologie qui veut s'attaquer à la *racine* même de la discrimination sexuelle - le patriarcat - mais aussi par l'utilisation de certains moyens d'action subversifs, une première dans le mouvement féministe québécois. La cellule Action-choc du FLF fera même de ce type d'actions subversives sa mission principale : le 1^{er} mars 1971, dans la foulée des procès qui suivent la Crise d'octobre, en concertation avec Lise Balcer qui refuse de témoigner parce que les Québécoises n'ont pas le droit d'être jurées, elle posera l'Action des jurées². C'est alors que sept militantes du FLF prennent d'assaut et occupent le banc des jurés en pleine séance du tribunal, avec, comme seules armes, quelques mots triés sur le volet ! Elles sont condamnées sur-le-champ à des peines variant de un à deux mois de prison. Grâce à l'impact médiatique obtenu, le FLF provoque le changement de la loi sexiste : le projet de modification de la Loi des jurées est présenté à l'Assemblée nationale 20 jours après leur sortie de prison et une nouvelle Loi des jurées est sanctionnée à Québec le 18 juin 1971. Un autre jalon important de la marche des Québécoises vers la citoyenneté pleine et entière venait d'être franchi !



¹ Ex-militante du Front de libération des femmes du Québec et auteure de *EN PRISON POUR LA CAUSE DES FEMMES - La conquête du banc des jurés*, Remue-ménage, 2007.

² Pour en savoir davantage sur l'Action des jurées du FLF et sur le rôle de la FFQ dans la conquête du droit d'être jurées, on peut lire *EN PRISON POUR LA CAUSE DES FEMMES - La conquête du banc des jurés* que l'auteur de cet article a publié récemment aux Éditions du Remue-ménage, 2007.

Il faut se souvenir qu'au moment de la création du slogan *Québécoises deboutte !* par le FLF, le Québec se trouve sous le joug de la Loi sur les mesures de guerre, écrasé par une large répression politique et judiciaire. Dans l'esprit des militantes du FLF, le slogan *Québécoises deboutte !* interpelle donc non seulement les femmes en tant que femmes mais aussi les femmes du Québec en tant que Québécoises afin qu'elles se tiennent *deboutte* en ces temps d'oppression sociale et nationale. Lors de sa création cependant, le premier objectif du slogan *Québécoises deboutte !* est incontestablement la mobilisation des femmes contre la discrimination qu'elles subissent alors, partout et dans tous les domaines.

Le slogan *Québécoises deboutte !* sera d'abord rendu public dans le premier local du FLF, au 3496 de la rue Sainte-Famille à Montréal, et remarqué par les journalistes lors de la conférence de presse qui suit l'Action des jurées, le 2 mars 1971. Il sera aussi utilisé par les 7 militantes emprisonnées à Tanguay, servant ainsi de catalyseur dans leurs revendications pour des conditions humaines de détention et d'appel à la solidarité auprès de leurs co-détenues.

En ce printemps 1971, le slogan *Québécoises deboutte !* apparaît un peu partout dans Montréal : des militantes de la cellule Action-choc du FLF partent en commando, la nuit, pour l'afficher sous formes d'autocollants ou de graffiti dans les rues commerciales et dans les lieux très passants de la métropole, et même dans des toilettes de femmes ! Enfin,

Québécoises deboutte ! sera choisi par les militantes de la cellule Journal du FLF pour donner son nom au premier journal du néoféminisme québécois dont le premier et unique numéro paraît à l'automne 1971 et se voit distribué partout au Québec.

Le FLF se dissout à la fin de l'année 1971, après deux années d'intenses activités. Sans moyen financier et avec une poignée de militantes déterminées, il aura réussi à mettre un nouveau féminisme «sur la mappe» et à réaliser des premières pour les femmes du Québec : par des actions-chocs comme celle de l'Action des jurées qui permettront aux Québécoises d'exercer le droit d'être jurées, par des manifestations publiques pour revendiquer l'avortement libre et gratuit sur demande, par la mise sur pied de deux services essentiels d'orientation féministe radicale - garderie et service de référence sur la contraception et l'avortement - et enfin par la création du journal *Québécoises deboutte !*, précurseur de la presse néoféministe des décennies suivantes.

Le FLF joue donc un rôle fondateur dans le mouvement féministe québécois. Une longue lignée de groupes néoféministes en sont les héritiers directs : le Centre des Femmes, le Centre de recherche sur la femme, le Théâtre des Cuisines, le Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, le Centre de santé des femmes du quartier Plateau Mont-Royal, le Centre de documentation féministe, les Éditions du Remue-ménage et divers groupes autonomes de femmes inspirés ou créés à travers le Québec par d'ex-militantes du FLF.



pas de libération des
femmes sans libération
du québec
pas de libération du
québec sans libération
des femmes

QUEBÉCOISES DEBOUTTE !

publié par le centre des femmes
vol. 1, no. 1 - novembre 1972

Lors de la naissance du Centre des femmes en janvier 1972, ses fondatrices – dont deux ont milité au FLF - décident de poursuivre la parution du journal *Québécoises deboutte !* mais en l'adaptant à leurs objectifs propres. Le journal *Québécoises deboutte !* du Centre des femmes paraît de novembre 1972 à mars 1974. Enfin, au début des années 1980, les Éditions du Remue-ménage demandent à Véronique O'Leary (ex-militante du FLF et du Centre des femmes) et Louise Toupin (ex-militante du FLF) de rassembler et présenter les textes du FLF et du Centre des Femmes. Le célèbre slogan *Québécoises deboutte !* du FLF sera cette fois repris pour coiffer les deux tomes de cette importante anthologie, et ce, afin que l'on n'oublie jamais de quelles luttes et de quelles victoires le néoféminisme québécois est né, a grandi et a permis que des *Québécoises deboutte !* deviennent aujourd'hui des *Québécoises toujours debouttes !*



Pour nous, militantes du FLF, *Québécoises deboutte !* était beaucoup plus que les mots d'un slogan mobilisateur. Il exprimait notre ras-le-bol de la violence patriarcale à l'endroit des femmes.

La mémoire de nos luttes pour instruire le présent et construire l'avenir

Pour nous, militantes du FLF, *Québécoises deboutte !* était beaucoup plus que les mots d'un slogan mobilisateur. Il exprimait notre ras-le-bol de la violence patriarcale à l'endroit des femmes. Le 25 février 1971, lorsque nous apprenions que les femmes du Québec n'avaient pas le droit d'être jurées, alors qu'elles avaient celui d'être accusées et condamnées à mort, ce slogan était non seulement un cri de colère et d'indignation mais la concrétisation du geste immédiat que nous décidions de poser par l'Action des jurées. Pour nous, *Québécoises debouttes*³, le moment était venu de mettre un nouveau féminisme «sur la mappe» et de montrer aux pouvoirs en place que, pour les femmes, le temps de la patience polie et résignée était révolu. Nous étions une nouvelle génération de femmes et de féministes et aucune intimidation ou manipulation ne nous ferait reculer, pas même la répression des mesures de guerre, pas même la perspective de la prison. Dans notre esprit, l'égalité était non seulement NORMALE mais elle était MINIMALE. Si nous considérions que la lutte égalitaire était nécessaire, nous pensions aussi que ces réformes, une fois obtenues, ne devaient pas nous laisser croire que nous étions libérées pour autant, totalement et en profondeur, du système patriarcal. Comme le disait un texte du FLF de 1970 : «Nous savons que ces réformes améliorent la condition des femmes mais elles ne créeront jamais une libération totale. Il faudrait pour y arriver des changements beaucoup plus profonds et d'une toute autre nature⁴.»

En 2007, la manipulation et le chantage du patriarcat ne se sont pas tus, bien au contraire et ils sont loin de nous impressionner. Comme le mentionnait récemment Lise Payette, en reprenant ironiquement l'histoire du petit chaperon rouge⁵ : «Les loups peuvent bien hurler. Il y a longtemps qu'ils ne font plus peur à personne», et surtout pas aux nombreuses *Québécoises toujours debouttes* que compte maintenant le Québec ! Pour avoir mis en récit NOTRE histoire des femmes, nous savons bien qu'après chaque période de nos gains et de nos avancées, les ressacs anti-féministes sont la norme. Nous savons bien, aussi, qu'à chaque retour des droites réactionnaires à la tête des gouvernements, il faut remonter aux barricades avec toute la force dont nous sommes capables dans les moments difficiles de notre histoire. Mais quelle que soit la virulence des intégrismes, des «masculinismes», des anti-féminismes ou autres misogynies primaires que nous rencontrerons encore sur notre route, il y aura toujours des *Québécoises debouttes* pour y faire face ! Elle est inéluctable notre marche en avant pour l'égalité, pour l'équité collective et pour notre libération en profondeur du pouvoir du patriarcat sur nos vies et dans nos psychés.

3 C'est sous cette forme que nous l'écrivions au tout début.

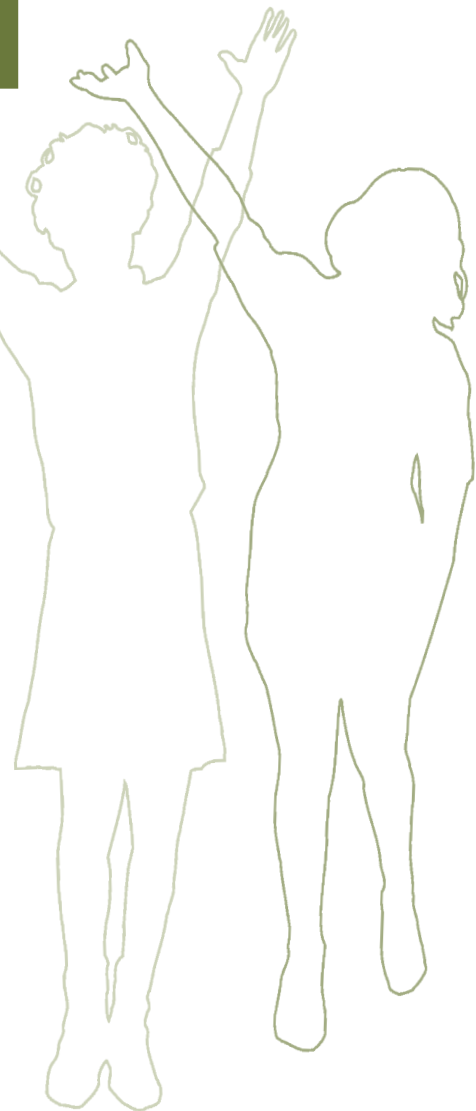
4 Extrait d'un texte du FLF, «FLFQ HISTORIQUE», été 1970, reproduit dans l'anthologie *Québécoises deboutte !* présentée par Véronique O'Leary et Louise Toupin et publiée aux Éditions du Remue-ménage, tome 1 1982, p. 67.

5 «Le petit chaperon rouge», *Le Journal de Montréal*, 23 avril 2007.

Néanmoins, s'il faut rappeler et célébrer la puissance de notre solidarité, apprise et développée à travers nos luttes, il ne faut jamais oublier que nos gains sont récents et qu'ils ne sont pas coulés dans le ciment. Dans TOUS les domaines, la plus grande vigilance est de rigueur. N'oublions jamais que les plus pauvres de notre société sont des femmes. N'oublions jamais que les personnes les plus violentées de notre société sont des femmes et que la violence que les femmes subissent n'est en rien comparable à celle que les hommes subissent. Et quand on observe le retour en force de la publicité sexiste, quand on voit des petites filles de 8 ans qui adoptent un look et un comportement véhiculés par la porno *soft*, comment pouvons-nous imaginer un seul instant que notre lutte contre l'exploitation de notre corps est terminée ? S'il a fallu des millénaires au système patriarcal pour devenir ce qu'il est, comment peut-on penser qu'il soit disparu après seulement quelques décennies ?

Oui, la route qui reste est encore longue, non seulement pour atteindre l'égalité *de fait* mais aussi pour parvenir à une libération totale et profonde du système patriarcal.

Nos analyses et nos stratégies de lutte se doivent donc d'être pensées à long terme et à l'aune de notre mémoire, notamment celle de nos luttes, de nos victoires, de nos retards et de nos reculs. Un tel bilan historique s'avère fondamental pour faire le point, pour voir avec justesse où nous en sommes collectivement et pour identifier les progrès à accomplir. Cette mémoire doit aussi être transmise, car pour donner aux femmes le désir et la motivation de lutter pour elles-mêmes, pour «les convaincre qu'elles le valent bien» comme l'écrit Christine Delphy⁶, il faut les rendre conscientes de LEUR histoire, de leur pouvoir de transformer le monde et de «faire» l'Histoire. Tant au niveau collectif qu'au niveau individuel, c'est par la mémoire que se font l'enracinement identitaire et la construction de l'estime de soi. Nous avons - et nous aurons - bien besoin de l'un et de l'autre pour notre santé mentale et politique, sur une planète aux repères et aux frontières de plus en plus éclatés. À mon avis, ce sont-là des moyens de base qui nous assureront des reins solides pour longtemps et qui nous permettront de rester, pour le prochain millénaire, des *Québécoises toujours debouttes* ! ■



QUÉBÉCOISES

TOUJOURS DEBOUTTES !

6 Dans «Retrouver l'élan du féminisme», *Le Monde diplomatique*, mai 2004, p. 24.

Les femmes autochtones du Québec

La source de nos Nations

par Caroline Nepton Hotte,
en collaboration avec Ellen Gabriel¹



Source : Sédalia Fazio, CLR

Les aînés iroquoiens racontent qu'au commencement, un chef vivant dans un monde céleste croyait qu'un univers merveilleux se trouvait dans les profondeurs de la Terre. Il fit un grand trou près d'un arbre pour y envoyer une femme en éclaireur. Aataensic se glissa dans la cavité et tomba du ciel pendant plusieurs jours. Dans sa chute, elle agrippa au passage les racines de l'arbre, des fraises, du tabac, des graines de maïs, des haricots et bien d'autres ressources. Les oies qui l'avaient aperçue tomber, ralentirent sa chute et la recueillirent. Elles la déposèrent sur le dos d'une tortue qui vivait au milieu de l'océan. Tous les animaux aquatiques déployèrent leurs efforts pour transporter de la terre des profondeurs de l'océan, qu'ils déposèrent sur le dos de la tortue pour créer une île assez grande afin qu'Aataensic puisse y vivre. Elle y planta des fraises, du tabac et toutes les ressources qu'elle avait glanées du monde céleste. Elle y créa le continent où les peuples iroquoiens vivent et demeurent toujours aujourd'hui.

Plusieurs sociétés matrilineaires iroquoiennes de l'Est de l'Amérique sont nées de ce mythe. Il leur permettait d'expliquer le monde qui les entourait et dans lequel les femmes avaient un rôle de nourricières et de protectrices de la Terre-mère, créatrice de vie. Elles étaient responsables de l'agriculture et des décisions du groupe. Elles étaient la clé de voûte de l'organisation sociale. Dans ces sociétés, c'était les femmes qui désignaient les chefs !

À travers des droits à la naissance, un système de clan, avec des titres de chefs, des normes sociales et culturelles de même que certaines structures politiques, les femmes transmettaient le titre des clans. Ayant à leur tête une mère de clan, elles observaient l'attitude des jeunes garçons. Ceux qu'elles croyaient aptes à devenir chefs, étaient éduqués différemment.

Même pour les groupes dits patriarcaux, il est permis de penser que le rôle des femmes avait une certaine importance comme le mentionne Bourgeault :

*The hunting gathering societies of the sub-arctic can, for all intents and purposes, be assumed to have been egalitarian and bilateral-bilocal [...] Relations between the sexes were economically and socially both mutual and reciprocal.*²

La femme amérindienne contribuait de multiples façons à la survie du groupe et, de fait, vivait dans une société où les rôles de chacun étaient complémentaires.

Selon plusieurs textes historiques, les nouveaux arrivants européens percevaient les femmes en général comme des objets dont ils pouvaient disposer. Ils considéraient également les Autochtones comme des être inférieurs. Lorsqu'ils ont réalisé que les femmes autochtones étaient entreprenantes et avaient un pouvoir social, ils y ont perçu une menace pour le commerce des fourrures et le contrôle des richesses.

¹ Caroline Nepton Hotte est responsable des communications à *Femmes Autochtones du Québec* et diplômée de maîtrise en communication publique et Ellen Gabriel est présidente de *Femmes Autochtones du Québec*.

² Bourgeault, Ron et J. Vorst, «Race, class and gender: Colonial domination of Indian women» dans Ron Bourgeault et J. Vorst dir. *Race, Class, Gender: Bonds and Barriers*, Société d'études socialistes, Toronto, 1989, p. 90.

Morcellement des sociétés matrilineaires

Les conjonctures historiques, sociales et politiques de l'époque ont alors entraîné la création d'une loi où la transmission des droits à l'enfant provient dorénavant du père sapant du même coup l'ensemble des structures matrilineaires³. En 1876, le Parlement canadien adoptait une loi visant l'extinction des peuples autochtones, soit la *Loi sur les Indiens*, laquelle stipule que le contrôle des terres revient au gouvernement canadien et met en tutelle juridique les personnes indiennes. En effet, elle définit qui est Indien et en fait des mineurs devant la loi. De plus, elle interdit certaines cérémonies et institutions politiques autochtones et rend obligatoire l'éducation dans l'une des deux langues officielles du Canada (le français ou l'anglais). Elle contrôle même l'entrée et la sortie des gens dans les réserves.

C'est dans ce contexte particulier que s'installe une discrimination systémique envers les femmes autochtones. En s'arrogeant le droit de définir qui est légalement Indien et qui ne l'est pas, le législateur canadien a ainsi imposé sa vision patriarcale de la famille.

En moins de 300 ans, les Autochtones sont passés de l'âge de Bronze à l'industrialisation, ont vécu un schisme spirituel et ont vu leur mode de vie se désintégrer sur plusieurs plans. Au-delà du cadre législatif, il est permis de croire que les perceptions des sociétés européennes ont été imposées par la force et les menaces à l'ensemble des croyances autochtones, de leurs rituels et de leurs mythes. Les dernières tentatives d'assimilation du gouvernement et du clergé au siècle dernier, telles que les écoles résidentielles, ont presque tu le chant des aînés porteurs de la culture.



Source : FAQ, 7 mai 2005

Uapan neka (C'est l'aube ma mère, en langue innue)

Peu après la Révolution tranquille, pour défendre leurs droits à l'égalité et mettre un terme à la discrimination juridique enchâssée dans la loi, alors que le nationalisme québécois était florissant et que les mouvements de revendications autochtones aux États-Unis s'intensifiaient, les femmes autochtones du Québec se sont levées pour dénoncer les injustices. Elles se révoltaient contre ce qui avait été mis en place par le gouvernement canadien et qui avait maintenant un caractère normatif : instauration d'une loi patriarcale, perte de leur statut, règlement pour expulser de la communauté les femmes autochtones mariées à un non Autochtone, etc.

Cette mobilisation s'est concrétisée en 1974 par la création de l'association Femmes Autochtones du Québec inc (FAQ). En 1981, à la suite d'une

requête de Sandra Lovelace, une Indienne non statuéée, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies déclare que l'article 12 (1)-B de la *Loi sur les Indiens* est discriminatoire à l'égard des femmes. Face aux pressions des instances nationales, telle que l'Association nationale des femmes autochtones et les dénonciations à l'échelle internationale, le Gouvernement canadien consentit à apporter des modifications à la *Loi sur les Indiens*, en adoptant le projet de Loi C-31. Les amendements apportés par la Loi C-31, ratifiée en juin 1985, autorisent les femmes autochtones, particulièrement celles qui sont mariées à des non Autochtones, à recouvrer leur statut d'«Indienne». Plusieurs femmes récupèrent ainsi les droits qu'elles avaient perdus en se mariant à un non Autochtone.



³ «Les auteures et les auteurs sont unanimes sur un point, à savoir que la colonisation a contribué à dévaloriser les rôles des femmes des Premières nations au sein de la société contemporaine [...] En outre, comme le fait observer Absolon (1996b), entre autres, l'érosion des rôles traditionnels des femmes des Premières nations s'est accompagnée de la dépréciation de ces dernières au sein de la collectivité et de la société.» Sayers, Judith, *Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens: recueil de rapports de recherche en matière de politiques*, Condition féminine Canada, Ottawa, novembre 2001, p. 10-11.

Les femmes se donnaient alors la permission de parler de la violence, de mettre des mots sur les gestes, de définir les limites et de panser les blessures avec les enfants et les hommes des communautés.

Toutefois, l'adoption de cette loi n'a pas tout réglé pour les femmes. Réintégrées, du moins en partie⁴, dans les communautés, elles ont fait un constat alarmant : les taux de violence subie par les femmes amérindiennes étaient déconcertants. Au tournant des années 90, FAQ a dû dénoncer haut et fort la violence envers les femmes, incidence d'un régime autocratique patriarcal. L'Association a donc mis en place une série d'initiatives qui allaient tenter de faire la lumière sur les sombres côtés de leurs sociétés bouleversées. Mémoires, dépliants et campagnes d'information sont au nombre de celles-ci.

FAQ a aussi initié une trilogie de colloques intitulée «Voici la pointe du jour». Les femmes se donnaient alors la permission de parler de la violence, de mettre des mots sur les gestes, de définir les limites et de panser les blessures avec les enfants et les hommes des communautés. Il s'agissait d'une approche dite holistique qui se distinguait des initiatives de lutte à la violence de la société québécoise. Ce mouvement de prise de conscience autochtone a finalement poussé le gouvernement fédéral, à la fin des années 90, à implanter des maisons d'hébergement pour femmes autochtones dans les communautés du Canada, dont cinq sont au Québec : Maniwaki, Listiguj, La Tuque, Schefferville et Sept-Îles.

Aujourd'hui, les statistiques sont toujours éloquentes :

- Les Autochtones sont trois fois plus susceptibles que les non Autochtones d'être victimes de violence⁵.
- 54 % des femmes autochtones, contre 37 % des femmes non autochtones, ont déclaré des formes de violence plus graves et pouvant mettre leur vie en danger. Elles ont été battues, étranglées, attaquées avec une arme à feu ou un couteau, ou été agressées sexuellement⁶.
- D'autres facteurs exercent une influence, comme l'effondrement de la vie familiale résultant des pensionnats, ainsi que l'impact de la colonisation sur les valeurs et la culture traditionnelles⁷.

Après 30 ans d'existence, Femmes Autochtones du Québec doit toujours travailler à la lutte contre la violence. Deux cents ans d'assimilation ne peuvent être effacées en quelques années. La sortie publique de FAQ en mai 2007 témoigne d'ailleurs des iniquités dont sont encore victimes les femmes autochtones en matière d'accessibilité à des services d'aide. Les maisons d'hébergement pour les femmes situées en communauté autochtone reçoivent, à ce jour, trois fois moins de financement que les autres maisons d'hébergement du Québec. Une situation qualifiée de discriminatoire par plus de 40 organismes de la société civile québécoise et autochtone confondue. Le gouvernement canadien ne peut se sauver de ses responsabilités de fiduciaire et doit poursuivre les négociations avec les peuples autochtones.

⁴ «Les femmes autochtones ont eu gain de cause, mais elles ont remporté une victoire incomplète. En effet, la Loi C-31 ne se bornait pas à autoriser leur réinscription au Registre des Indiens, elle posait également des conditions pour faire reconnaître leurs enfants comme Indiens inscrits. Désormais, les femmes réinscrites peuvent transmettre leur statut retrouvé à leurs enfants, mais ces derniers le transmettront à leur tour seulement si leurs conjoints sont des Indiens inscrits. Pour les femmes qui ont des enfants hors mariage, la situation s'avère encore plus grave. Si le père biologique refuse de reconnaître légalement son enfant, la Loi C-31 présuppose que l'enfant n'est pas un Indien de plein droit. Or, les communautés autochtones comptent de nombreuses mères célibataires dont les pères sont absents. Les enfants sont pris en charge par des mères autochtones et des membres de la communauté qui leur transmettent la langue et la culture autochtones. Ils n'ont pourtant droit à aucune reconnaissance légale de leur statut.»

Droits et Démocratie «Les femmes autochtones du Canada : une discrimination juridique», 2006 [En ligne], Page consultée le 15 mai 2007, <http://www.dd-rd.ca/site/publications/index.php?subsection=catalogue&lang=fr&id=1374>

⁵ Statistique Canada – n° 85-002 – XIF au catalogue, vol 26, n° 3, *La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones au Canada*, 2006.

⁶ Statistique Canada – n° 85 – 570 au catalogue, *Mesure de la violence faite aux femmes*, 2006, p. 71.

⁷ Idem

Itinéraire pour le respect

Dans ce court texte, un rappel du contexte historique nécessaire à toute analyse de la situation actuelle des femmes autochtones a été présenté afin de nous rappeler que le discours des femmes amérindiennes ne peut tout simplement pas être analysé à la lumière des écrits féministes qui traitent de l'inégalité entre les sexes. Il faut le situer par rapport à la contribution des femmes aux luttes autochtones qui, bien souvent, est complètement absente de l'histoire des femmes au Québec⁸.

Plus d'un considère qu'en éliminant la *Loi sur les Indiens* ou en séparant le Québec du Canada, la discrimination envers les femmes autochtones ne posera plus de problèmes. Pourtant, le vide juridique que risque d'engendrer une telle initiative aurait des incidences sur une population qui tente de se réappropriier son histoire et de se reconstruire une identité pour une plus grande autonomie. Le peu de documentations sur ces questions dans les institutions québécoises de recherche est un exemple flagrant de la nécessité de poursuivre la réflexion et la sensibilisation de la société québécoise et autochtone.

Pour définir un objet de recherche se rapportant aux femmes autochtones habitant sur le territoire de La Belle Province, même le moins érudit remarquera d'emblée que l'accès aux textes scientifiques et leur nombre sont limités. Une prospection rapide des fureteurs de bibliothèque des principales universités du Québec, contrairement à celles de l'Ouest canadien, en témoignera. Serait-ce parce que l'éveil des femmes autochtones du Québec semble concomitant à l'émergence du nationalisme québécois ? Est-ce que l'histoire du mouvement féministe des québécoises a enfermé la quête d'identité traditionnelle matrilineaire des femmes autochtones ? Voici quelques questions auxquelles il est impossible de répondre dans ce court texte pétri de sens commun, mais sur lesquels nous vous invitons à réfléchir. ■

⁸ Maillé, Chantal, «Migration : femmes, mouvement et "refondation" du féminisme», *Recherches féministes*, 15(2), 2002, [En ligne], Page consultée le 10 février 2005, <http://www.erudit.org/revue/rf/2002/v15/n2/index.html>

Québécoises debouttes et à boutte !

par Marjorie Villefranche¹

Nous étions esclaves de nos foyers et d'une image de vulnérabilité, de dépendance et du rôle mineur que nous réservait la société. Nous voici esclaves de la consommation.

Sommes-nous toujours debouttes ?

Oui, nous sommes **debouttes**, nous ne perdons pas espoir, mais nous sommes aussi **À boutte**.

À boutte d'assister tous les jours à la montée de l'individualisme et
À boutte de l'effritement du discours féministe.

Je suis deboutte mais à boutte.

Je suis à boutte et je m'indigne devant l'indifférence ambiante, l'individualisme étriqué dans lequel on nous enferme, le discours économiste qui commande les états et le ressac anti-féministe.

Oui, nous sommes debouttes, mais à boutte, et l'indignation est devenue un devoir.

Dans les années 70, nous avons lutté pour accéder au travail, nous y avons vu un acte qui nous libèrerait et nous affranchirait de la dépendance économique et de la domination morale d'une société construite pour les hommes. Nous avons lutté pour le droit et l'accès au travail, pour l'équité et l'égalité.

Aujourd'hui, je suis à boutte parce que j'ai quelquefois l'impression que les femmes et les hommes travaillent non pas pour s'accomplir, mais pour consommer davantage. Nous étions esclaves de nos foyers et d'une image de vulnérabilité, de dépendance et du rôle mineur que nous réservait la société. Nous voici esclaves de la consommation.

Quel progrès, quel avancement !

Je suis à boutte parce que nos enfants sont en danger, ils vivront moins vieux que nous, dans un monde pollué au climat dérégulé.

Je suis à boutte parce que l'être humain n'est plus respecté.

Je suis à boutte de voir que les êtres vivants ne bénéficient pas des avancées techniques ni d'ailleurs de la sophistication de la pensée humaine.

Je suis à boutte, mais deboutte et j'ai encore espoir. Je regarde le progrès de certains mouvements de solidarité au Québec et dans le monde, et j'ai espoir parce que je me reconnais dans ce discours nouveau qui parle d'égalité, de solidarité, de respect du bien commun et de cette fragile planète bleue à préserver pour les générations futures. Je me reconnais en ces femmes et ces hommes aux gestes vrais, empreints de respect humain et de solidarité, des femmes et des hommes aux valeurs féministes. Car c'est bien ainsi que le féminisme se vit en 2007 : par une lutte pour l'égalité, la solidarité et la préservation du bien commun, une lutte pour sauver nos enfants de l'indifférence, de la course à la consommation et de la destruction des valeurs humaines. Pouvons-nous croire en 1970 que nous parlerions un jour de destruction ?

¹ Militante féministe et directrice des programmes à la Maison d'Haïti.

En 1972, j'adoptais le Québec comme patrie, je découvrais le mouvement féministe en même temps que les mouvements de défense des droits des noirs. Je me suis libérée des entraves qui m'asservissaient et m'avalissaient comme femme et comme noire. J'ai rêvé d'un monde meilleur, j'ai beaucoup milité et j'ai préparé mes propres filles pour l'avènement de ce monde dans lequel le sexe, la race ou la classe ne détermineraient plus autant les rôles et l'avenir des femmes.

Aujourd'hui, je suis à boutte qu'on me raconte que l'hypersexualisation est l'ultime degré de libération des femmes dans leur corps.

Je suis à boutte du discours xénophobe et raciste qui reprend de la vigueur, bien caché derrière le discours identitaire.

Je suis à boutte que l'Occident riche se pose des questions identitaires, alors qu'une bonne moitié de la population de la planète meurt à petit feu, incognito, sans identité.

Je suis à boutte que l'on crève en Occident de «trop plein» et que le reste du monde crève de «trop peu».

Suis-je encore féministe, québécoise et deboutte ? Oui, je suis encore tout cela parce que je suis toujours prête à lutter.

Les défis du féminisme au Québec en 2007 sont différents et les enjeux sont graves. Nous ne luttons plus seulement pour l'égalité entre les hommes et les femmes, mais pour l'avènement d'une humanité que l'on tente de nous faire perdre. Oui, je suis toujours deboutte pour lutter avec toutes les femmes et hommes du Québec et du monde.

En 1996, à l'occasion du Sommet sur le devenir social et économique du Québec, dans un numéro qui y était consacré dans la Gazette des femmes, je faisais remarquer que la montée du discours contrôlée par la mondialisation et la libéralisation de l'économie mettait en danger notre filet social qui s'effritait tranquillement sous la pression. Que dire 10 ans plus tard alors que nos acquis sociaux sont en jeu ? L'État abandonne peu à peu ses responsabilités au lieu d'avoir le courage d'une politique fiscale plus juste. Il dit qu'il n'y arrive pas, qu'il n'y arrive plus. Nous faisons face à une pénurie, à un manque de services et les femmes subissent davantage d'injustice sociale. Elles gagnent toujours moins que les hommes et sont plus nombreuses à dépendre de la sécurité du revenu. Les jeunes femmes de ma communauté assument toujours toutes seules la responsabilité des enfants. Les patrons agressent encore leurs employées, lesquelles n'osent toujours pas les dénoncer de peur de perdre leur emploi. La discrimination au travail et en matière de logement affecte toujours et encore plus les femmes de la communauté noire. Malgré cela, nous restons debouttes parce que la lutte continue.



Nous, femmes d'origine haïtienne, formons maintenant la communauté qui accueille. Oui, c'est nous qui accueillons les femmes immigrantes dans le quartier, c'est nous qui leur racontons l'histoire du féminisme au Québec, qui leur parlons de nos luttes, de nos gains et de nos espoirs.

Dans le quartier Saint-Michel où je travaille, des femmes mexicaines, algériennes, bulgares, turques, chinoises et cambodgiennes sont avec nous tous les jours. Nous, femmes d'origine haïtienne, formons maintenant la communauté qui accueille. Oui, c'est nous qui accueillons les femmes immigrantes dans le quartier, c'est nous qui leur racontons l'histoire du féminisme au Québec, qui leur parlons de nos luttes, de nos gains et de nos espoirs. Nous les écoutons beaucoup aussi ; elles prennent la parole, doucement, elles nous disent que malgré une hausse globale de leur niveau de scolarité, elles n'ont pas amélioré leur sort. Elles luttent contre la multiplication des emplois précaires et sous-payés, sous prétexte de la mondialisation et des pressions de la concurrence étrangère. En fait, immigrantes ou nées au Québec, les femmes des communautés culturelles ont beaucoup en commun et partagent bien des combats. Elles luttent contre la discrimination dans les logements et dans le marché du travail, contre le racisme et l'exclusion, et pour libérer le marché du travail des préjugés racistes et des ghettos d'emplois et tout cela, depuis des décennies et sans grands résultats.

Le défi du mouvement des femmes est d'intégrer ces luttes et d'interpeller la société. Une société qui n'a pas fait ce qu'il fallait en terme d'éducation non-raciste, non-sexiste et non-violente. Pour cela, le mouvement féministe doit rendre visibles et légitimes les actions des femmes des communautés culturelles.

Nous ne sommes pas intéressées à parler voile ou accommodements, nous voulons faire partie de la société un point c'est tout ; une société juste et égalitaire, qui tient compte de notre existence et de nos spécificités. À contre-courant des discours xénophobes, nous affirmons que les préoccupations des femmes des communautés culturelles ne menacent pas nos acquis féministes ; bien au contraire, elles nous ouvrent au monde.

Dans ce 21^{ème} siècle de guerre, de violence et d'inhumanité, le mouvement féministe doit faire plus que jamais appel à la solidarité. Il ne peut se réduire à préserver des acquis ni au Québec, ni même en Occident. Ses préoccupations sont devenues planétaires.

Alors oui, pour continuer ce combat, je serai toujours **québécoise et deboutte ! ■**





*L'enseignement,
passionnément*



Frédérique Godefroid, littérature



Fédération autonome du collégial

www.lafac.qc.ca

Le féminisme a-t-il un visage régional ?

par Julianne Pilon¹

Être féministe, que l'on soit en région éloignée, en région intermédiaire, à Québec, à Montréal ou n'importe où sur la planète, c'est adhérer aux valeurs d'égalité, de solidarité, de justice, de liberté et de paix.

En 2005, elles étaient des centaines dans le Port de Québec, venues de tous les coins du Québec, pour saluer l'arrivée de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* de la Marche mondiale des femmes. Elles avaient aussi participé en grand nombre aux deux autres grandes marches des femmes en 1995 et en 2000.

Ces femmes des régions avaient parfois parcouru plusieurs centaines de kilomètres, le plus souvent dans des autobus nolisés, pour venir exprimer leur solidarité, pour partager cette pure chaleur humaine et pour vivre pleinement leur féminisme.

C'est dans de tels moments que les femmes des régions peuvent vraiment sentir qu'elles appartiennent à un mouvement, qu'elles communient aux mêmes valeurs que toutes les autres féministes et qu'elles sont en marche avec toutes les autres. Être féministe, que l'on soit en région éloignée, en région intermédiaire, à Québec, à Montréal ou n'importe où sur la planète, c'est adhérer aux valeurs d'égalité, de solidarité, de justice, de liberté et de paix.

Les mêmes préoccupations

Être féministe, peu importe l'endroit, c'est partager les mêmes préoccupations, faire face aux mêmes enjeux et aux mêmes défis. C'est mener les mêmes luttes. Qu'il suffise de mentionner la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes ou la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La lutte est la même, mais la façon de la vivre peut être différente. Par exemple, être cheffe de famille monoparentale, pauvre et identifiée comme telle, ne se vit pas de la même manière au sein d'une petite communauté que dans un grand quartier anonyme en milieu urbain. Ou encore, il peut être difficile d'assumer son orientation sexuelle lesbienne dans un petit village où tout le monde se connaît. De plus, comment trouver du support dans une communauté où les ressources psycho-sociales sont pratiquement inexistantes ? Comment vivre avec le VIH-Sida sans s'exiler

vers un grand centre ou se sentir exclue par son milieu ?

Être féministe en région, c'est aussi tenter de s'appropriier ou de «civiliser» la mondialisation, et ce, même si les impacts et les effets de ce courant diffèrent de ceux des grands centres. En effet, dans les régions ressources, la mondialisation est une réalité quotidienne, car les industries minière et forestière ont toujours eu des ramifications mondiales. Conséquemment, ce sont les emplois masculins et les revenus familiaux qui sont touchés lorsqu'il y a crise dans le bois d'œuvre ou le prix du papier ou lorsque s'ouvrent de nouvelles mines en Afrique ou en Amérique du Sud. Pour les régions très fortement industrialisées ou à haut volume de transformations, les effets sur l'emploi féminin se font moins sentir. La mondialisation, c'est à la fois pareil et pas pareil.

L'hypersexualisation de notre société, l'image corporelle des femmes et toutes les problématiques connexes préoccupent également les féministes et les femmes en région. Elles vivent le problème de la même façon et sont solidaires de toutes les femmes. Toutefois, il faut dire que certaines de ces problématiques y présentent des particularités. Citons une situation récente en Abitibi-Témiscamingue alors que, dans deux villes différentes, les femmes ont dû lutter contre l'ouverture de bars avec spectacles érotiques (danseuses nues). Essayez de mobiliser les femmes et les hommes dans un milieu où tout le monde se connaît, où le promoteur de l'établissement hôtelier est un pourvoyeur d'emplois, en particulier pour des femmes, et où les éventuels clients sont souvent des gens que l'on côtoie au travail, à l'épicerie et à différentes occasions ! Cet exemple nous démontre que les féministes en région ont dû apprendre à développer des habiletés de fines stratégies.

Dans de telles conditions, la lutte suppose de vivre son féminisme à visage découvert, en particulier à cause de la faible densité de population et de la petitesse du milieu.

Prendre position publiquement, sortir dans la rue pour manifester ses opinions ou signer une pétition exigent, sans doute, beaucoup plus de courage qu'en milieu urbain et anonyme.

Être féministe en région, c'est s'exposer à tout le moins à certains commentaires quand ce n'est pas à des remarques désobligeantes ou des menaces. C'est aussi parfois exposer sa famille à des allusions du genre «ta blonde est comme ci...», «ta mère est comme ça...», allant même à certaines formes d'exclusion.

Vivre son féminisme en région, c'est aussi essayer de s'insérer dans le grand mouvement des femmes pour deux raisons principales : d'abord pour y apporter sa propre contribution, et ensuite pour se nourrir. Les femmes en région ont des visions ou des sensibilités particulières, notamment en ce qui concerne la solitude, l'approche de la nature et son importance dans nos vies, la difficulté d'obtenir des services, la débrouillardise et la nécessaire solidarité.

Partager avec d'autres femmes venant d'horizons différents, soit d'un milieu fortement peuplé, hautement industrialisé et bien pourvu en services, s'avère très nourrissant pour les femmes en provenance de régions dites éloignées. Elles désirent donc être présentes et participantes dans les instances nationales de leurs regroupements. Elles recherchent les occasions de participer à des colloques, séminaires, journées d'études, etc. Lorsqu'il y a des mobilisations, elles veulent en être. Par contre, venir d'une région éloignée est pénalisant en termes de distances, de coûts et de temps nécessaire. En effet, pour les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Saguenay et même de régions plus périphériques, participer à un colloque ou à une assemblée générale à Montréal exige du temps à cause des distances considérables, des frais de transport et d'hébergement, une perte de salaires pour elles ou perte de revenus pour leur organisme ainsi qu'une perte de services pour la clientèle pendant que les féministes de l'organisme sont mobilisées dans les grands centres.

Par ailleurs, les femmes des régions peuvent se montrer chatouilleuses lorsque le ressourcement ou la formation provient des grands centres. Elles se demandent pourquoi faut-il que ce soit des gens de Montréal qui viennent en région leur dire quoi faire ? Et, ma foi, très paradoxalement, pourquoi faut-il que ce soit toujours les femmes des régions qui se déplacent ?

Quoiqu'il en soit, le brassage des idées est toujours apprécié par les femmes des régions. Pour elles, c'est un enrichissement.



Pour les femmes
des régions,
la ruralité
et l'occupation
du territoire sont
des enjeux majeurs.

Les enjeux régionaux

D'une part, les femmes en région et le féminisme qu'elles véhiculent ont des enjeux féministes et des problématiques qui leur sont propres. Pour faire le lien avec le ressourcement évoqué plus haut, mentionnons que le déficit populationnel est un problème, surtout lorsqu'il s'agit du renouvellement des idées et des analyses. Pour «faire simple», il y a plus d'idées dans des centaines de têtes que dans des dizaines de têtes. De plus, l'accès à des chercheuses et à de l'expertise est plus compliqué lorsqu'on se trouve en région.

D'autre part, en région ce sont souvent les mêmes féministes, militantes et bénévoles que l'on retrouve à tous les comités, qui portent tous les dossiers et qui lancent les appels à la mobilisation. Cela frise l'épuisement. Et comme on dit dans le milieu de la télévision, c'est de la surexposition. Or, il semble que ce problème ne serait pas uniquement régional !

Historiquement, que la région soit jeune comme l'Abitibi-Témiscamingue ou plus vieille comme la Gaspésie ou l'Estrie, le mouvement des femmes en région a été lié au développement local et régional. Les femmes ont joué un grand rôle dans le maintien du tissu social des communautés locales pendant que les hommes étaient dans les chantiers forestiers, dans les mines, à la pêche, à la Baie James, à la Manic ou ailleurs. On ne saurait trop se rappeler l'importance des Afeas, des Cercles de fermières, des Femmes collaboratrices en agriculture, pour l'*empowerment* des femmes et le développement en milieu rural. Les femmes ont été et sont encore des piliers dans les coopératives agricoles. Elles sont maintenant à l'avant-garde de l'économie sociale.

Pour les femmes des régions, la ruralité et l'occupation du territoire sont des enjeux majeurs. Ce ne sont pas seulement des dossiers de femmes, ce ne sont pas non plus des dossiers féministes, mais les femmes doivent s'en occuper. Il en va de la survie de plusieurs petites municipalités, de la qualité de vie en milieu rural et du maintien des services de proximité. Il s'agit de la défense de leur milieu de vie. Pour les femmes, c'est aussi l'occasion de vivre des valeurs par une prise en charge de la communauté qui rejoint certaines de leurs valeurs féministes, de solidarité, de responsabilisation et d'entraide.

Les femmes des régions ont encore beaucoup de travail à faire pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes relativement aux métiers non traditionnels ou, selon le nouveau vocable, les emplois traditionnellement masculins. On retrouve d'ailleurs ce défi dans toutes les régions ressources, lesquelles ne fournissent pas assez d'emplois aux femmes puisque les secteurs forestier, minier, agricole et de la pêche sont encore majoritairement des mondes d'hommes. C'est un travail de très longue haleine où les avancées ne sont jamais acquises. C'est ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue, après 10 ans d'interventions multiples et suivies auprès du milieu scolaire, on voit encore des publicités payées par une commission scolaire qui annoncent les options professionnelles disponibles au secondaire en utilisant les termes «électricien», «mécanicien» et «préposé(e) en aide sociale». Où est la place des femmes là-dedans ?



La place des femmes dans les instances décisionnelles est aussi un dossier où il faut encore lutter. Les femmes ont connu des progrès dans certaines organisations, par exemple l'Agence de santé et de services sociaux, les centres de santé et de services sociaux, ont maintenu leurs acquis dans les commissions scolaires et les conseils municipaux. Elles ont toutefois perdu du terrain en développement local et régional avec la nouvelle structure de la conférence régionale des élus où la nécessité d'être mairesse d'une municipalité ou préfette pour y siéger défavorise nettement les femmes. La grande popularité du programme *À égalité pour décider* auprès des Tables régionales de femmes et des groupes démontre l'importance de ce dossier.

La lutte pour l'accès aux services de santé, aux services d'hébergement pour les femmes victimes de violence ou pour les femmes âgées en sévère perte d'autonomie et pour les services de garde en milieu rural représente un grand défi pour les femmes et les groupes de femmes.

Par exemple, dans une région en pénurie de médecins, l'accès à l'avortement n'est pas toujours assuré. De plus, la confidentialité lors d'un avortement dans un centre de santé et de services sociaux, où tout le monde connaît tout le monde, n'est pas garantie. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est parfois l'accès à l'accouchement qui est compromis. Si le médecin ou l'anesthésiste prévoit être absent, la femme doit alors prendre le risque d'un accouchement provoqué avant terme ou aller accoucher à l'hôpital dans la MRC voisine à plus de 100 kilomètres.

C'est d'ailleurs dans le domaine de la santé et des services sociaux que l'éloignement du pouvoir se fait le plus sentir. Être loin du gouvernement, des ministères et des centres de décision a un réel impact, en particulier en ce qui a trait aux services. À titre d'exemples, comment faire comprendre à des administrateurs public qu'en région il ne suffit pas de prendre le métro pour faire de la recherche d'emploi, que la garderie en milieu rural doit être financée différemment, que se rendre à la maison d'hébergement à 75 ou même 100 kilomètres de distance se révèle impossible ! Vu la trop grande quantité d'exemples comme ceux-là, il s'avère que faire du lobbying pour obtenir des services n'est pas de tout repos pour les femmes des régions.

En conclusion, les solidarités intra et extra régionales sont difficiles à vivre. Les mobilisations exigent énormément de démarches pour se mettre en branle. Il faut y investir beaucoup d'énergie et de temps. Par contre, être féministe en région pose les défis de la débrouillardise, de la solidarité, de la solidité des convictions et de la persévérance qui sont en quelque sorte les mêmes défis que pour toutes les femmes. ■

Les défis pour la Marche mondiale des femmes

par Miriam Nobre¹

Aujourd'hui, la Marche amorce une nouvelle étape de son histoire et fait face à de nouveaux défis. Nous croyons que le moment est venu de nous positionner comme mouvement incontournable.

Dominée par le marché qui envahit tous les domaines de la vie humaine, notre société est de plus en plus conservatrice et les femmes subissent des attaques répétées contre leur autonomie. Devant cette sombre réalité, un mouvement féministe bien ancré dans les groupes de base et actif au plan international est indispensable. Beaucoup de réseaux internationaux éprouvent de graves difficultés à s'enraciner dans les communautés locales. Il est encore plus rare que l'agenda, les analyses et la façon de s'organiser et d'agir sur le plan international soient l'expression de femmes qui militent au niveau local. C'est précisément ce que nous voulons construire comme Marche mondiale des femmes (MMF)².

Au cours des cinq années qui ont suivi les grandes actions de l'an 2000, la MMF a relevé le défi de passer d'une campagne ponctuelle à un mouvement mondial permanent qui s'est concrétisé par l'action internationale de 2005. Le développement de notre capacité de faire des débats politiques nous a permis d'élaborer ensemble la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*. Nous avons privilégié une vision commune à long terme et débattu collectivement de plusieurs aspects de la *Charte*. Nous avons fait des efforts pour nous comprendre et arriver à des consensus, des accords et une identité politique plus solide.

En 2005, le relais de la *Charte* et de la courtépisode était conçu pour renforcer les coordinations nationales (CN), la collaboration entre elles, l'implication des groupes locaux dans les actions aux frontières et notre capacité de dialogue et d'organisation pour assurer le voyage. Et nous avons réussi ! De plus, le 17 octobre 2005, les 24 heures d'action ont été un appel très large et très ouvert permettant ainsi à celles qui voulaient se joindre à la Marche, ou d'y reprendre place, de participer au relais.

Aujourd'hui, la Marche amorce une nouvelle étape de son histoire et fait face à de nouveaux défis. Nous croyons que le moment est venu de nous positionner comme mouvement incontournable. Nous voulons que les actions de la MMF influencent la conjoncture sur les plans local, national et international. Il faut que la MMF fasse partie intégrante du paysage politique en réalisant des actions publiques, en offrant des formations et en répondant rapidement aux situations urgentes. La Marche doit également pouvoir compter sur les groupes participants actifs.

L'agenda de la MMF doit répondre à deux dynamiques différentes. D'une part, certaines coordinations nationales et même régionales, ont déjà un fonctionnement permanent lié à des mobilisations à caractère national et régional et ne veulent pas d'un calendrier surchargé d'actions internationales. D'autre part, il y a des pays où c'est à partir d'appels internationaux à l'action, avec des propositions concrètes, tel que le relais de la Charte, que le fonctionnement national est ravivé et stimulé au nom de la MMF. À partir de ce que font déjà les CN, nous proposons des cadres d'action communs pour qu'elles puissent à la fois s'inspirer les unes des autres et arrimer leurs plates-formes à un cadre international.

¹ Coordonnatrice du Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, qui a déménagé du Québec au Brésil en juillet 2006, et membre du Comité international de la MMF.

² www.marchemondialesdesfemmes.org

Le terrain de la lutte : nos champs d'action

Nous avons défini quatre champs d'action pour la prochaine période de 2007 à 2010 : la violence envers les femmes comme un outil de contrôle sur nos vies, nos corps et notre sexualité ; la paix et la démilitarisation ; le travail des femmes ; le bien commun et la souveraineté alimentaire.

La violence envers les femmes comme un outil de contrôle

Dans les années 1990, une bonne partie du mouvement féministe célébrait l'avènement de politiques publiques et de lois sur la violence envers les femmes, ainsi que la prise en compte de ce problème par des institutions internationales telles que l'ONU. Néanmoins, certaines féministes craignaient déjà que l'adoucissement du vocabulaire propre aux négociations avec les gouvernements et les institutions multilatérales se répercute au sein du mouvement des femmes. La violence envers les femmes est souvent considérée comme une pathologie sociale qui ne touche que quelques femmes (bien que leurs agresseurs sont également présentés comme étant des victimes) qui doivent être traitées par des professionnels spécialisés soucieux de sauvegarder la famille. La violence envers les femmes est aussi présentée comme un problème économique. La Banque mondiale s'intéresse aux pertes financières découlant de l'absentéisme ou par des dépenses de santé publique. Mais les gains économiques de la violence domestique, par exemple lorsqu'elle sert à discipliner les femmes et à les obliger à faire le travail domestique, sont occultés. Les gains en termes de lois et de politiques publiques n'ont pas résolu le problème

de la violence envers les femmes. Ces lois et politiques ont des limites et sont, en général, essentiellement punitives et non préventives. Dans la conjoncture actuelle, même ces gains limités sont menacés et remis en question.

Nous croyons qu'il faut revenir en force à la conception féministe de la violence envers les femmes comme étant inhérente au modèle patriarcal capitaliste

qui nous touche toutes car, en tant que femmes, nous avons toutes peur ou changeons nos comportements et nos habitudes par crainte de la violence. Nous proposons donc d'actualiser nos analyses à partir des expériences des femmes qui travaillent contre la violence sur le terrain. Nous sentons l'urgence d'agir contre la traite des femmes, une expression très actuelle et répandue pour parler du lien entre violence et mondialisation.

La majorité des militantes de la Marche établissent des liens entre la traite des personnes, le tourisme sexuel et l'institution de la prostitution. L'industrie de la prostitution est en plein essor, entre autres, en raison de l'offre de femmes du Sud et de l'Est. Les pays industrialisés, déjà très mal positionnés dans le commerce international en exportant toujours plus de matières premières, exportent désormais des personnes pour «servir» dans des pays habitués à exploiter le travail et les ressources naturelles des régions considérées comme «sous-développées». De plus, l'expansion des relations de marché et l'imposition du modèle «acheteur-vendeur» comme modèle universel banalisent la prostitution. Il y a certaines femmes à la Marche qui

pensent que la réglementation de la prostitution permettra de mettre un terme à la traite des femmes. Aujourd'hui, nous nous interrogeons surtout sur la manière de tenir le débat : comment discuter de cette question et prendre des décisions sans exclure certaines militantes ? À ce jour, la Marche s'est édifiée sur des consensus en prenant le temps de discuter à fond des problèmes. Il faut néanmoins considérer que le fait de ne pas prendre position équivaut en réalité à adhérer au statu quo. Nous voulons trouver une manière de mener ce débat qui nous fasse avancer.



Nous voulons approfondir la notion de démilitarisation, qui est nouvelle pour plusieurs d'entre nous, et qui soulève des questions lorsque l'on considère le droit des peuples à la légitime défense.



Les participantes du Séminaire international de la Marche mondiale des femmes sur la paix et la militarisation, Goma, République démocratique du Congo, septembre 2004
(Source : Bianca Miglioretto)

La paix et la démilitarisation

Paix et démilitarisation est un thème lié à l'histoire de la MMF. L'utilisation du viol comme arme de guerre en Serbie, le dialogue et le travail commun entre les femmes des Grands Lacs africains et la présentation devant l'ONU d'un groupe de femmes de la Marche de différentes régions en conflit («Nous ne voulons plus accoucher d'enfants pour la guerre») ont eu de grands impacts sur nos actions de l'an 2000. En 2005, plusieurs actions ont eu lieu aux frontières en litige et dans des zones de conflit.

C'est en travaillant sur ce thème que nous avons créé le plus de liens avec d'autres réseaux féministes : *WILPF* (la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté) en 2000, *Femmes en noir* pour la création conjointe du morceau de courtépente par des artistes palestiniennes et juives en 2005, *Code Pink* contre l'occupation de l'Irak et, *Femmes en paix autour du monde* pendant le Forum social mondial 2007. Nous voulons travailler avec une approche féministe de la paix et de la démilitarisation. Nous voulons approfondir la notion de démilitarisation, qui est nouvelle pour plusieurs d'entre nous, et qui soulève des questions lorsque l'on considère le droit des peuples à la légitime défense.

L'alliance avec le mouvement anti-guerre présente un autre défi, en partie à cause de la présence dans ce mouvement de secteurs nationalistes et même misogynes. Par exemple, la diaspora arabe est parfois beaucoup plus conservatrice par rapport aux femmes que les organisations dans le monde arabe. Nous pensons nous associer d'abord avec les mouvements contre les bases militaires étatsuniennes qui établissent présentement des liens entre diverses luttes locales. La première rencontre de ces organisations, très présentes en Asie et en Amérique latine, a eu lieu en mars 2007 en Équateur. Nous pouvons apprendre de l'expérience des femmes des Philippines dans leur lutte autour d'une cause de viol commis par un soldat des États-Unis. Une de nos perspectives consiste à organiser l'information sur les situations de violence envers les femmes liées à la présence militaire étatsunienne à l'étranger (bases militaires, exercices militaires, occupations, etc.), et ce, en vue de susciter des actions.



Le travail des femmes

Dans le domaine du travail des femmes, nous voulons élaborer des demandes bien concrètes. Même si les victoires pourront surtout être remportées au niveau national, nous croyons qu'une campagne internationale peut nous renforcer.

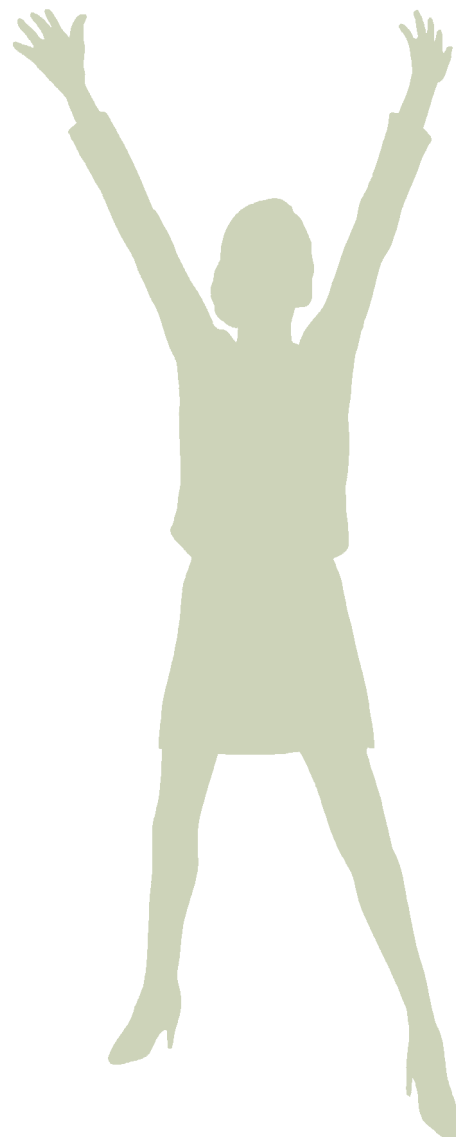
Nous proposons une campagne pour l'autonomie économique des femmes

qui touche différents aspects, notamment l'accès à un emploi avec des droits, l'équité salariale moyennant l'établissement ou la majoration d'un salaire minimum, l'accès à des conditions de production et de travail adéquates pour les paysannes, les artisanes et les petites commerçantes, le renforcement de l'économie solidaire et le partage du travail domestique.

L'Amérique latine vit présentement une situation particulière due à certains gouvernements progressistes et au débat en cours sur l'intégration des politiques économiques, énergétiques et infrastructurelles. Si nous présentons des demandes concrètes appuyées par des mobilisations régionales, nous avons des chances de faire des gains. Nous voulons approfondir notre réflexion en préparant ces demandes et définir ce que nous entendons par une intégration des peuples basée sur l'égalité, y compris l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous voulons concrétiser en politiques le principe d'économie féministe d'organisation qui prône une économie centrée sur la vie humaine et sur des modes de vie durables.

D'ailleurs, en plus d'institutions comme l'OMC, la Banque mondiale et le FMI, nous devons remettre en question les entreprises transnationales. Le modèle d'organisation du travail qui intensifie l'exploitation, y compris des ressources naturelles, ainsi que les liens entre l'industrie et la guerre, sont des exemples du poids de leurs décisions sur nos vies. Or, une bonne partie du mouvement féministe ne s'attaque qu'à l'État et aux institutions politiques. Lorsque nous étions au Burkina Faso en octobre 2005, il y a eu une grève de femmes sous-traitées par Yves Rocher, une transnationale française de l'industrie cosmétique. Certaines femmes présentes n'ont pas fait les liens entre les luttes féministes et les luttes contre les transnationales. Nous voulons donc que les femmes de la Marche incluent la lutte contre les transnationales dans leurs actions. Nous voulons également être présentes au niveau international dans la lutte contre le libre-échange. Les négociations de l'OMC sont paralysées pour l'instant, mais il existe d'autres fronts : les traités bilatéraux et les accords de partenariat et d'investissement dans les infrastructures, selon la logique du commerce international inégal et des lois nationales qui vont déjà dans le sens des traités de libre-commerce.

En plus d'institutions comme l'OMC, la Banque mondiale et le FMI, nous devons remettre en question les entreprises transnationales.



Toutes les relations entre les personnes et la nature deviennent une relation de consommation des ressources.



Photo prise lors du le Forum Nyéléni sur la souveraineté alimentaire, Mali, février 2007 (Source : Barbara Legault)

Le Bien commun et la souveraineté alimentaire

Lors de la dernière rencontre internationale de la MMF, la question de l'environnement a été très présente dans les discussions. Nous voulons faire des liens entre notre analyse féministe et la remise en question des idées de développement, de progrès, de société de consommation, etc. On a particulièrement souligné l'urgence d'agir contre la privatisation de l'eau. D'abord la terre a été fragmentée, vidée des personnes qui y habitaient et y travaillaient, et encerclée pour devenir une marchandise. Maintenant, c'est la même chose pour l'eau, les semences, et la biodiversité. Toutes les relations entre les personnes et la nature deviennent une relation de consommation des ressources.

Nous travaillons aussi avec Via Campesina, les AmiEs de la terre international et d'autres organisations pour la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire, c'est le droit des peuples et des gens à définir comment produire leur nourriture en respectant la nature et en s'assurant que tout le monde ait accès à une alimentation saine et en accord avec leurs cultures.

Nous avons organisé ensemble le Forum Nyéléni sur la souveraineté alimentaire (Mali, février 2007), dont la déclaration finale énonce qu'il s'agit d'«une stratégie de résistance

et de démantèlement du commerce et des modèles alimentaires qui nous sont imposés et que cette stratégie nous donne l'espoir et le pouvoir de préserver, de récupérer et de développer notre savoir et notre capacité de production alimentaire. La souveraineté alimentaire implique des nouvelles relations sociales sans oppressions ni inégalités entre les femmes et les hommes, les peuples, les groupes ethniques, les classes sociales et les générations³.» Les femmes qui participaient au Forum ont soulevé deux idées principales : reconnaître la contribution et le savoir des femmes en agriculture et assurer l'accès des femmes à la terre, en trouvant des solutions aux problèmes posés par les lois et les coutumes, et en contestant l'expansion des monocultures et l'organisation actuelle des marchés agricoles.

Notre défi consiste à trouver des moyens de mobiliser les femmes urbaines dans la lutte pour la souveraineté alimentaire. Cette mobilisation soulève de nouvelles questions touchant notamment le partage des tâches dans l'acquisition et la préparation des aliments, la concentration de l'industrialisation de la nourriture et de la vente au détail par les transnationales, etc.

Pour terminer, on continue...

Je vous ai présenté les défis pour l'avenir de la Marche par champs d'action, mais j'aurais aussi bien pu le faire par régions du monde. Il faut approfondir notre compréhension des différentes dynamiques régionales au sein de la Marche, dans les mouvements sociaux alliés et dans la société en général. Les moyens envisagés comprennent le renforcement du rôle politique du Comité international de la MMF à l'interne, mais aussi le suivi des différents processus et alliances dans lesquels nous sommes engagées. Pour ce faire, nous devons renforcer les coordinations régionales de la Marche et en créer là où il n'y en a pas encore. Lorsqu'on analyse le portrait par région du monde, on constate des vides (absence de coordinations nationales de la MMF) dans certaines régions stratégiques comme les États-Unis et d'autres copains du G-8 (tels que l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni et la Russie). Loin d'annoncer la fin, c'est une invitation à la mobilisation pour que nous devenions un mouvement véritablement incontournable ! ■

Responsables et solidaires
Pour une nouvelle démocratie

Plus nous serons unies dans l'adversité, plus nous serons nombreuses à partager la même vision, à s'investir dans l'action, plus nous imposerons notre vision d'un monde égalitaire, fraternel, juste et démocratique.

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



ÉGALITÉ JEUNESSE

POUR LES FILLES ET LES GARS

*Discussions
Argumentations
Débats*

Connaissances

Matériel de sensibilisation à l'égalité

Ressources documentaires

*Modèles positifs
Contenus signifiants*

Sujets d'actualité

*Défis
Occasions de publier*

ÉGALITÉ JEUNESSE

Blogue

UN PEU D'HISTOIRE

JEUX

VOUS ENSEIGNEZ?

NOS SUGGESTIONS

NOUVEAU JEU

Catégories

Témoignage
Le respect
Le respect. Je te respecte. Tu me respectes. Nous nous respectons. Le respect est pour moi LE point de départ pour arriver à un équilibre entre deux êtres. Je le définirais comme la considération totale et entière d'un autre être humain. Le respect est une solution simple...
Lire la suite...
Viviane Audet

Quoi de neuf ?
Des pressions sociales destructrices
« Je ne peux pas dire que les pressions sociales m'aient fait basculer dans les troubles alimentaires. Mais je peux dire une chose : les pressions sociales et la dictature de la beauté, celles qui prônent l'extrême minceur, m'ont convaincue...
Lire la suite...
L'équipe CSF

Quoi de neuf ?
La longue vie des stéréotypes
En 2007, on entend encore des gens faire la vie dure aux femmes qui conduisent. Pourtant, déjà en 1948, le Journal Le Devoir faisait paraître un article qui vantait les qualités des conductrices : « ... en général, les femmes conduisent...
Lire la suite...
L'équipe CSF

Savais-tu que ?
Quand les recherches sur la génétique ne nous disent pas tout, mais nous influencent beaucoup...
Les femmes, à qui l'on dit que les femmes ne sont pas douées en mathématiques pour des raisons génétiques, obtiennent à des tests de maths. Au contraire, celles à qui l'on mentionne que les expériences antérieures...
En savoir plus...

CONCOURS

BABILLARD

Archives

Fil de nouvelles (RSS)

Conseil du statut de la femme
Québec

La paix : pièce manquante, le féminisme¹

par Diane Matte²



Sculpture de la «Place de la Femme pour la Paix» (Ougadougou, Burkina Faso), baptisé ainsi lors de l'action mondiale de la Marche mondiale des femmes, le 17 octobre 2005 (Source : Brigitte Verdière)

Les civils, plus particulièrement les femmes, sont littéralement prises en otage ou ciblées dans les attaques, sans compter la nouvelle trouvaille qui instrumentalise les droits des femmes et invoque leur libération pour attaquer des populations civiles.

Parler de paix est une nécessité. Il suffit d'ouvrir la télévision ou un journal pour y voir les millions de raisons nous poussant à dénoncer les guerres et les occupations. Des groupes féministes, comme la Ligue internationale des femmes pour la paix, ont réussi en l'an 2000 à faire adopter une résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies qui exige des états membres d'inclure des femmes dans tous les processus de négociation, de maintien de la paix, ou de résolution de conflits³. La Ligue, à l'instar de plusieurs groupes, appelle à construire une culture de la paix qui va bien au-delà de l'absence de guerre, mais suppose un travail de fond sur ses causes.

Parler de démantèlement l'est tout autant... et plus que jamais depuis le 11 septembre 2001 et ses lendemains guerriers. Durant les années 90, ce sont des conflits circonscrits et trop souvent oubliés qui ont entaché notre humanité. Pensons au génocide rwandais, à la guerre des Balkans, à la guerre du Golfe et aux conflits ethniques, très souvent commandés de l'extérieur par les superpuissances cherchant à affirmer leur contrôle d'une région ou à s'en approprier les ressources. Ces guerres dites de «basse intensité» ont fait des millions de décès, sans compter les millions de femmes et de petites filles violées ou réduites à l'esclavage sexuel. Des groupes travaillent avec acharnement pour obtenir réparation et recours pour ces victimes⁴.

Depuis 2001, nous assistons à une guerre sans fin et à une intense glorification de l'action militaire. Des conflits persistent dans environ 50 pays ou territoires dans le monde. Les victimes civiles ne cessent de croître. Les civils, plus particulièrement les femmes, sont littéralement prises en otage ou ciblées dans les attaques, sans compter la nouvelle trouvaille qui instrumentalise les droits des femmes et invoque leur libération pour attaquer des populations civiles. De plus, les bases militaires états-uniennes pullulent sur la planète (702 dans 130 pays) et les budgets militaires ne cessent d'augmenter (en 2005, celui du Canada avait augmenté de 15 milliards en 5 ans). Les armées, qu'elles soient légales ou rebelles, recrutent dans les populations les plus pauvres ou enrôlent carrément des enfants.

¹ Traduction libre d'un slogan utilisé par des féministes de Vancouver *Feminism is the Missing Peace*.

² Coordinatrice du Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes de 1997 à 2006.

³ Pour connaître la résolution 1325 et voir comment certains groupes s'en servent, visiter leur site http://www.peacewomen.org/Website_French/wpsindex.html

⁴ «Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à la réparation», 21 mars 2007, Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit <http://www.coalitiondroitsdesfemmes.org>

Parler du féminisme s'avère une réponse essentielle à ces guerres et à cette militarisation. L'action féministe contre la guerre et la militarisation prend diverses formes selon le type d'analyse⁵. Il y a, par exemple, des actions pour inclure les femmes dans les processus de paix ou pour agir contre l'impunité des agresseurs, des états ou des groupes utilisant le viol comme arme de guerre. Il y a également des actions de désobéissance civile pour dire non aux agressions et pour créer des ponts par-delà les frontières, comme le fait le Réseau Femmes en noir. Les femmes membres de ce réseau dans l'ex-Yougoslavie ont contribué à alimenter l'important débat sur la militarisation de notre quotidien, le rejet du nationalisme, les relations de pouvoir et le besoin de «protection» qui nous est instillé dès le plus jeune âge dans un système patriarcal, etc.

Certaines contestent directement les modèles féministes d'égalité et de la différence qui applaudissent l'inclusion des femmes dans les armées ou voit les femmes comme des architectes «naturelles» de la paix⁶. Une autre féministe, Jules Falquet, décrit les nouvelles réalités de la division internationale et sexuelle du travail dans un texte intitulé «Hommes en armes et femmes de service», et nous pousse à analyser la militarisation comme une consécration des rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans le système patriarcal⁷.

Pour sa part, la Marche mondiale des femmes a porté dès l'an 2000 la question de la paix et de la démilitarisation, poussée en cela par des femmes vivant dans les régions en conflits, notamment les Grands Lacs africains⁸. Nous avons d'ailleurs inscrit la paix comme valeur fondamentale de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Notre désir de travailler sur les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes nous amène à examiner de près les effets conjugués des systèmes comme le patriarcat, le capitalisme et le racisme, lesquels jouent un rôle prépondérant dans le maintien d'un monde en guerre et d'une guerre perpétuelle contre les femmes.

Une paix durable n'est possible qu'avec une transformation profonde des relations entre les femmes et les hommes. ■

5 Pour une très bonne analyse des diverses approches féministes en action contre la guerre et la démilitarisation, lire : *From Where We Stand: War, Women's Activism and Feminist Analysis*, Cynthia Cockburn, publié par Zed Books, Londres, février 2007.

6 Voir Andrea D'Atri, *Échec de l'égalité, échec de la différence*, septembre 2004 [http://www.ft-europa.org/francais/Strategie/EI21/Femmes_Guerre_\(Ad'A\).htm](http://www.ft-europa.org/francais/Strategie/EI21/Femmes_Guerre_(Ad'A).htm)

7 Falquet, Jules, Helena Hirata et Bruno Lautier «Hommes en armes et femmes 'de service'» dans «Travail et mondialisation. Confrontations Nord/Sud», *Cahiers du Genre*, N° 40, 2006.

8 Pour divers textes de la Marche sur la situation dans la région des Grands Lacs africains vue par les femmes, un rapport d'un séminaire international sur la paix et la démilitarisation, les appels à la paix, etc. voir <http://www.marchemondialesdesfemmes.org/themes/paix/fr/>

Vers une intégration militarisée de l'Amérique du nord

par Nancy Burrows¹,
en collaboration avec Gisèle Bourret²

En mars 2005, sans trompettes ni tambours, les trois chefs d'État de l'Amérique du Nord (Bush, Fox et Martin), réunis au ranch du président Bush au Texas, ont mis en branle un processus visant à approfondir l'intégration continentale déjà en cours avec l'ALENA (l'Accord de libre-échange nord-américain) et à harmoniser plusieurs politiques des trois pays, entre autre sur la question de la sécurité nationale. C'est ainsi que le *Partenariat pour la sécurité et la prospérité* (le PSP)³ est né.



People vs Military Industry
(Source : Eric Drooker www.drooker.com)

Et la démocratie alors ?

Le PSP n'a été ni discuté au parlement, ni adopté officiellement par les personnes élues des trois pays (Canada, États-Unis, Mexique) ! Cette initiative n'a presque pas été publicisée sauf jusqu'à tout récemment. Ce manque de légitimité démocratique n'a pourtant pas empêché la création de 19 groupes de travail (10 pour le volet «prospérité» et 9 pour le volet «sécurité») et la mise en place de travaux communs autour d'une centaine d'initiatives, décomposées en 317 «livrables». Un groupe de suivi (composé des ministres de la sécurité publique, de l'industrie et des affaires étrangères de chacun des trois pays nord-américains) a également été créé pour soumettre aux chefs d'État un rapport annuel sur l'avancement des objectifs du PSP.

L'emprise des chefs d'entreprise

Même si nous savons que les entreprises ont toujours fait du «lobby» auprès des gouvernements, entre autres autour des questions d'intégration continentale, avec le PSP nous assistons à un accroissement sans précédent de l'influence du milieu des affaires. Dans la foulée du PSP, le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC) a été mis sur pied en juin 2006 afin de conseiller les chefs d'État sur les questions reliées à la compétitivité en Amérique du Nord. Le CNAC est composé de dix chefs de grandes entreprises par pays, nommés par le chef d'État du pays. On y trouve à titre d'exemple, les PDG de Home Depot Canada, Power Corporation, la Banque Scotia, Wal-Mart et Lockheed Martin. En consultant les documents produits par le CNAC et ceux de diverses instances en lien avec le PSP on constate que le CNAC ne fait pas que conseiller les chefs d'État, mais qu'il a un rôle *d'influence directe* sur le contenu des décisions et orientations prises. Pour illustrer ces liens, voici une déclaration de Ron Covais (président pour les Amériques de la multinationale de l'armement Lockheed Martin et président de la section états-unienne du CNAC). «*Les ministres nous ont dit : dites-nous ce que nous devons faire et nous ferons en sorte que ça se produise*»⁴. Cette emprise des entreprises est d'autant plus aberrante dans un contexte où ni le public, ni les personnes élues, ni les organisations de la société civile n'ont été consultés sur le PSP.

1 Coordinatrice de la Fédération des femmes du Québec et représentante de la FFQ au sein du Réseau québécois sur l'intégration continentale.

2 Membre du Comité femmes et mondialisation de la FFQ.

3 Pour une analyse plus détaillée du PSP nous vous invitons à lire l'argumentaire «Nouvelle phase du néolibéralisme en Amérique du Nord : vers une intégration en profondeur militarisée ? L'État aux mains des élites économiques» disponible sur le site web du Réseau québécois sur l'intégration continentale au www.rqic.alternatives.ca

4 Traduction libre de : «The guidance from the ministers was, 'tell us what we need to do and we'll make it happen'» Article disponible sur www.macleans.ca/canada/national/article.jsp?content=20060911_133202_133202, Luiza Ch. Savage, «Meet NAFTA 2.0 : Forget sweeping trade deals. CEOs have a new approach to integration with a long, long list of incremental changes», *McLeans*, 13 septembre 2006.



Marchandisation du bien commun

Le PSP constitue un approfondissement de l'intégration continentale entamée dans les années 80 avec l'ALÉ (l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis de 1987) et poursuivie au sein de l'ALÉNA (l'Accord de libre échange nord-américain entre le Canada, les États-Unis et le Mexique de 1994). Ces accords de commerce visent la libéralisation de tous les produits, biens et services. Potentiellement tout devient une marchandise : les ressources naturelles, la sécurité énergétique, l'eau, les services sociaux et de santé, l'éducation et d'autres éléments constituant, pour une société, un bien commun. Le PSP vient accélérer la vitesse de privatisation et d'exploitation des ressources au nom de la «prospérité».

La militarisation du continent, un agenda dicté par les États-Unis

Nous ne pouvons faire ici un portrait détaillé du PSP, mais nous tenons à souligner, de façon particulière, les inquiétudes que nous pouvons entretenir concernant l'aspect nouveau et fondamental du PSP qui est de lier la «prospérité économique» à la «sécurité nationale».

Le PSP est né, rappelons-le, après les événements du 11 septembre 2001. À la suite de ces événements, les États-Unis ont recherché vigoureusement des alliés pour les appuyer dans leur lutte contre le terrorisme; leurs pays voisins représentaient alors des partenaires à privilégier dans la poursuite de cette lutte. Soucieux de maintenir ses relations économiques privilégiées avec les États-Unis, le gouvernement canadien a progressivement modifié sa politique étrangère et la guerre est devenue un élément central de cette politique. Nous avons assisté non seulement à une augmentation importante des dépenses militaires canadiennes depuis 2001, mais également à un changement du rôle international des Forces armées canadiennes, les missions «humanitaires» étant appelées à céder le pas aux missions de plus en plus «guerrières» (comme c'est le cas en Afghanistan).

De plus, le PSP vise une harmonisation de plusieurs politiques canadiennes et mexicaines avec celles des États-Unis (mesures de sécurité de l'immigration, frontières «intelligentes» et mise en place d'une équipe intégrée de la police aux frontières, etc.). Axée sur les exigences des États-Unis en termes de prévention des menaces à leur propre sécurité, cette harmonisation engendre évidemment une perte de souveraineté pour le Canada. Ce dernier devra en effet s'adapter aux politiques définies ailleurs sans avoir les moyens ou le pouvoir de vérifier la source et le contenu des menaces appréhendées. Voulons-nous vraiment que les politiques canadiennes en matière de sécurité soient calquées sur celles des États-Unis ?

Et où en est le respect des droits de la personne ? Avec la Loi antiterroriste C-36 d'un côté et le partage des listes d'interdiction de vol et de surveillance des terroristes de l'autre (avec les ratés qu'on connaît, entre autres illustrés par le cas de Maher Arar), la *chasse aux terroristes* est devenue un prétexte pour augmenter le contrôle de l'État sur les personnes.

Qu'est-ce que le PSP signifie pour les femmes ?

Tel que mentionné plus haut, le PSP vient approfondir les politiques de libéralisation déjà en cours dans le continent et assure, par le biais d'outils militaires, la stabilité du modèle économique néolibéral en place. Ce système est basé, rappelons-le, sur l'exclusion de secteurs entiers de la population, dont celle des femmes et des personnes racisées. Tout porte à croire que les inégalités déjà existantes entre les femmes et les hommes se maintiendront et même s'accroîtront, inégalités qui se renforcent selon l'appartenance ethnoculturelle⁵.

Il n'y a pas que l'harmonisation des politiques en matière de sécurité qui est visée par le PSP, mais également l'harmonisation des politiques nationales en matière de réglementation du marché du travail dans le but d'assouplir les lois et normes qui l'encadrent. La déréglementation augmentera la fragmentation actuelle du marché du travail qui s'exprime notamment par le développement de divers types d'emplois précaires et autonomes. Les femmes sont évidemment concernées par cette situation puisque déjà la majorité des emplois féminins sont caractérisés par l'insécurité, la flexibilité et la précarité (les femmes sont sur-représentées dans les emplois à temps partiel, atypiques et rémunérés au salaire minimum et ne gagnent toujours que 70 cents environ pour chaque dollar que gagne un homme).

De plus, la privatisation de certains services assurés auparavant par l'État a transféré aux individus la responsabilité de les assumer eux-mêmes. Cela a touché particulièrement les femmes. Pensons, par exemple, aux effets du virage ambulatoire sur les femmes : plusieurs ont vu leurs tâches à domicile augmenter significativement et ont été glorifiées du titre d'«aidantes naturelles» sans obtenir en retour quelque valorisation que ce soit. En plus d'être des usagères des services de santé ayant des besoins spécifiques, les femmes sont aussi majoritaires comme travailleuses dans les milieux de la santé et des services sociaux. Elles subissent donc plus sévèrement l'impact de la détérioration des conditions de travail lorsqu'il y a privatisation ou déréglementation.

Le PSP vise l'ouverture des frontières aux marchandises et leur resserrement pour les personnes, surtout celles jugées potentiellement «indésirables». Ce resserrement des frontières et le durcissement des politiques d'immigration auront également un impact particulier sur les femmes. Depuis quelques années nous assistons à une augmentation de la migration féminine. Nous craignons que les femmes migrantes, déjà dans des situations précaires, soient davantage repoussées dans la clandestinité et plus vulnérables à l'immigration illégale reliée, par exemple, au trafic sexuel (le troisième marché le plus lucratif au monde, après celui des armes et de la drogue).

Nous ne baisserons pas les bras !

La Fédération des femmes du Québec fait partie de coalitions (dont le *Réseau québécois sur l'intégration continentale* et le *Collectif Échec à la guerre*) qui se mobilisent pour contrer le Partenariat pour la sécurité et la prospérité. Nous ne baisserons pas les bras et nous continuerons d'agir collectivement pour résister au renforcement du pouvoir conjoint des élites économiques et militaires, pour faire dérailler ce Partenariat et dire «Non !» à la militarisation de notre continent et de notre monde. ■

⁵ Pour plus d'informations sur les impacts spécifiques des politiques de libéralisation dans la vie des femmes, voir : Bellange, Danielle et Gisèle Bourret du Comité femmes et mondialisation de la Fédération des femmes du Québec avec la collaboration de Lyne Kurtzman de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes ?* mars 2006. <http://www.ffq.qc.ca/pub/form-mondialisation.html>



Tournée de la Fédération des femmes du Québec

Affirmer et promouvoir le féminisme et les droits à l'égalité des femmes

Au printemps 2007, la Fédération des femmes du Québec entreprenait une tournée de promotion du féminisme qui la conduira, de la fin mai 2007 à la fin mars 2008, dans huit régions du Québec.

Réalisée avec la collaboration des tables régionales de groupes femmes, cette initiative vise à contrer les effets d'un certain ressac qui se traduit par une remise en cause, parfois virulente, de la légitimité de l'action féministe et la propagation de perceptions de plus en plus négatives à l'égard des avancées des femmes. Dans ce contexte, nos efforts doivent demeurer constants pour maintenir les acquis, rattraper les reculs enregistrés ces dernières années et poursuivre la

progression vers l'égalité pour toutes les femmes. Il est primordial de faire entendre un autre discours et de promouvoir des valeurs féministes et de justice sociale.

Par ce projet, nous espérons renforcer et créer des alliances, accroître l'adhésion du public à notre cause, stimuler la mobilisation autour d'enjeux régionaux et/ou locaux et amener les éluEs à prendre publiquement des engagements en faveur de l'égalité.



En route pour toutes !

Activités de la tournée

Dans chacune des régions hôtes, nous organiserons une **soirée publique** et une **session de ressourcement**. La FFQ profitera également de son passage dans les régions pour aller à la rencontre des membres de différents mouvements (féministe, syndical, communautaire, étudiant) afin d'échanger sur les enjeux régionaux en matière de condition féminine. Des rencontres avec des éluEs seront également sollicitées dans certaines régions.

Calendrier de la tournée

28, 29 et 30 mai 2007	Nord du Québec (Chibougamau)
28 et 29 septembre 2007	Québec (lors de l'assemblée générale annuelle de la FFQ)
5, 6 et 7 octobre 2007	Côte-Nord (Baie-Comeau ou Forestville)
5, 6 et 7 novembre 2007	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Fin novembre ou début décembre 2007	Mauricie
Fin janvier 2008	Montréal/Laval
Février 2008	Outaouais
Mars 2008	Bas-St-Laurent

À surveiller sur le site web de la FFQ...

www.ffq.qc.ca

En route pour toutes ! Un don qui va loin...



En 2006, la FFQ fêtait ses 40 ans, 40 ans de féminisme ! En 2007, force est de constater que tout n'est pas gagné. Les femmes sont encore parmi les plus pauvres de la planète, ce sont elles qui sont le plus souvent victimes de violence et qui sont les plus discriminées.

C'est avec la ferme volonté de poursuivre notre action pour la défense des droits des femmes que la Fédération des femmes du Québec entend déployer ses forces au cours de la prochaine année. Dans cette perspective, nous poursuivrons une tournée des régions du Québec afin de renverser cette fausse impression selon laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes est chose acquise. *En route pour toutes !* Notre objectif est clair, nous voulons l'égalité pour toutes, rien de moins !

Nous vous invitons à prendre la route avec nous. En contribuant à notre campagne de financement, c'est un peu de vous qui nous accompagnera sur la route de l'égalité.

Ensemble, nous avons le don d'aller plus loin...

Pour faire un don à la FFQ :

Par la poste : FFQ, 110 rue Ste-Thérèse, #309, Montréal, Québec H2Y 1E6

Par Internet : en toute sécurité via le site www.canadon.org



« Il faut aller plus loin,
s'engager et militer,
pour que nos filles et
nos petites filles
aient une vie meilleure. »

Thérèse Ratelle
Pionnière du Comité national des femmes du SFPQ

*Cap
sur
la parité*
*Les femmes
prennent
leur place*



SFPQ

SYNDICAT DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU QUÉBEC

www.sfpq.qc.ca

Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale

développe des formations et des conférences qui répondent aux questions de l'heure.

SÉMINAIRE

VIOLENCE CONJUGALE ou CHICANE DE COUPLE : COMMENT Y VOIR CLAIR ?

Il est courant d'associer l'agression physique à la violence conjugale alors que les cris le sont davantage à la chicane de couple.

Mais comment les différencier ?

À partir de définitions simples et des quatre critères rattachés à chacune de ces réalités, vous saurez rapidement comment les distinguer à l'aide de mises en situation.

CASSER LA VAGUE

Que répondre aux arguments qui laissent entendre que la violence conjugale n'est pas un problème sexué ? Que les femmes sont aussi violentes que les hommes ?



Autant de questions auxquelles le document *Casser la vague - une réponse aux arguments sur la prétendue symétrie en violence conjugale* s'attarde.

Mais pour en savoir plus, une formation de deux jours peut mettre en pratique les arguments du document.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉES ?

Pour de plus amples informations sur l'une ou l'autre des formations et document, contactez Maude Lebert Demers, agente de promotion au *Regroupement*, au **514-878-9134**, poste 222.



Les femmes de la CSN : au cœur du changement...



Photo : Joane Mc Dermott

et toujours en marche!



CSN

www.csn.qc.ca

Éliminer la violence conjugale par l'action intersectorielle

La Table de concertation en violence conjugale de Montréal est une organisation vouée à l'élimination de la violence conjugale à la protection des victimes de même qu'à la responsabilisation des agresseurs et agresseurs.

Elle mise sur l'action intersectorielle, la concertation et la mobilisation des différents acteurs sociaux de Montréal oeuvrant en violence conjugale.

Depuis le 30 mai 2007, la Table est accessible sur Internet à l'adresse : <http://www.tcvcm.ca/>

Vous y retrouverez de l'information relative à nos champs d'expertise, à nos activités, à nos membres et aux autres ressources intervenant dans le domaine de la violence conjugale.

Nous tenons à souligner la grande qualité du travail réalisé par la Fédération des femmes du Québec relativement à la violence faite aux femmes au cours des dernières années.



Table de concertation
en violence conjugale
de Montréal

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 305
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone : 514 396-2612
Télécopieur : 514 396-2200
Courriel : villeneuve@tcvcm.ca

Collectivement pour un monde différent

Au cœur
du mouvement CSQ,
des femmes
d'engagement



Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

www.csq.qc.net

0607-216



**REMETTONS L'ÉGALITÉ SUR LES RAILS
CAMPAGNE NATIONALE**

Comité des femmes

**Alliance de la Fonction publique du Canada
(Région du Québec)**



www.afpcquebec.org/femmes



***Fédération de ressources d'hébergement pour
femmes violentées et en difficulté du Québec***


20 ans d'engagement auprès des femmes qui ont choisi de dire non à la violence et qui veulent reprendre le pouvoir sur leur vie ! Des femmes qui rêvent d'un monde égalitaire sans violences !

20 ans d'engagement auprès de nos 41 maisons d'aide et d'hébergement membres, à travers le Québec, qui répondent aux multiples besoins des femmes en difficulté et victimes de diverses formes de violences, ainsi qu'à ceux de leurs enfants !

Nous sommes fières d'être des partenaires actives de la Fédération des femmes du Québec dans la lutte incessante pour la reconnaissance des droits des femmes !

www.fede.qc.ca

Jeunes féministes en images



*L'autonomie collective et individuelle,
nos corps sont ENCORE des champs de batailles,
notre sexe, nos sexualités nos émotions,
notre cerveau critique, nos actions.
Une variation quasi infinie d'horizons,
Partout des êtres de tous genres,
s'organisent et créent des moyens de survie
d'être avec dignité.*

*Filles du droit à l'avortement.
de l'équité salariale (...)
de la Polytechnique,
des pluies acides,
des policières anti-émeutes
de la publicité douteuse pour la Pilule
de la communication cybernétique
de l'hypersexualisation
de la montée des masculinistes
du retour des sage femmes
de la féminisation de la langue*

*Pour nous, les auteures (et de ce que nous avons tâté comme terrain à l'entour),
c'est armées de nos spéculums, de nos zines, de nos discussions, de nos confrontations
de nos émissions radios, de nos keeper, de nos blogs, de nos actions de notre art que
nous exigeons au quotidien au genre masculin de se regarder aller, d'admettre
les injustices et l'oppression des femmes,
d' y remédier aussi.*

*Que nous nous poussons à repousser l'oppression hors de nous.
Nous travaillons aux bases et aux sources,
avec ce que nous avons, où nous sommes.
Et on ira où on voudra.*

*Concepts: Catherine St-Arnaud-Babin, Émilie Breton et Maude Prud'homme,
dessins et graphisme, Maude Prud'homme*



Bon ça y est !
Réunions des comités
femmes,
écolo et de
l'organisation
de la manif
de jeudi ..
même heure,
à soir.
mmmmph.



Pis moi,
je suis dans tout ça.
Il va falloir choisir
Il va falloir y penser
Il va falloir un café.
..bon, je pars-tu un
comité poésie !

un café...

Bio
Équitable
...pis
local!?
ça pousse
pas ici ...
mmmmph..



Ça fait que
j'encourage
l'industrie pétrolière
par le transport,
donc :
je soutiens la guerre,
les femmes et les
enfants subissent
le plus la pollution et
la guerre, et moins
au Québec, à part
le monde qui sont
arrivés ici en fuyant
la misère
des pays d'où vient
ce que j'achète...



Et moi je suis un pion-ne(?)
qui féminise dans sa tête
avec ses privilèges de
jeune blanche d'occident.
Je veux m'attaquer aux
racines des problèmes, et
le patriarcat est partout,
nourri par le capital,
renforcé par l'État,
effaçant la biodiversité
écrasant les peuples
modelant les pensées.
même les sexualités...
Ça en fait des racines...



Comme bestiole terrienne,
suis-je d'abord:
Espèce menacée ?
Esclave salariée ?
Exploiteuse de ressources ?
Consommatrice responsable ?
Complice involontaire ?
Révolutionnaire ?

Femme ?
Queer* ?



Tout ça j'imagine.
sauf que j'ai
UNE soirée
et toujours
pas de café,



Hétéropatriarcat
Patriarcapitalisme
les mots s'allongent
à la longue,
à force, de constater
que les systèmes se croisent
et les fronts se transforment
quand les luttes s'assemblent
c'est peut-être pas plus simple
mais c'est peut-être plus fort

j'espère...

J'ai pas envie
de mettre une hiérarchie
dans mes luttes !

J'aime pas ça
la hiérarchie
bon.

Par chance,
j'aime la tisane
que m'a offerte
mon amie...



* <http://www.lespantheresroses.org/>

Hey ! Ça va ? Viens-tu à la réunion ?
Ce serait peut-être
le bon moment
pour parler de ...



ben en fait,
j'ai pas vraiment
envie de le voir...



Non, mais je crois que c'est important.
Sa façon d'agir est dégueulasse,
il faut qu'on fasse quelque chose...
juste comment je me sens maintenant, j'hais ça!

Non...
j'sais pas,
ben oui !

Je pense...

Moi ça m'a tellement fâchée
quand j'ai appris comment
il avait agit avec toi...
de savoir qu'il continue
avec d'autres filles...

C'est vraiment cool
que tu aies proposé
une rencontre
non-mixte !..

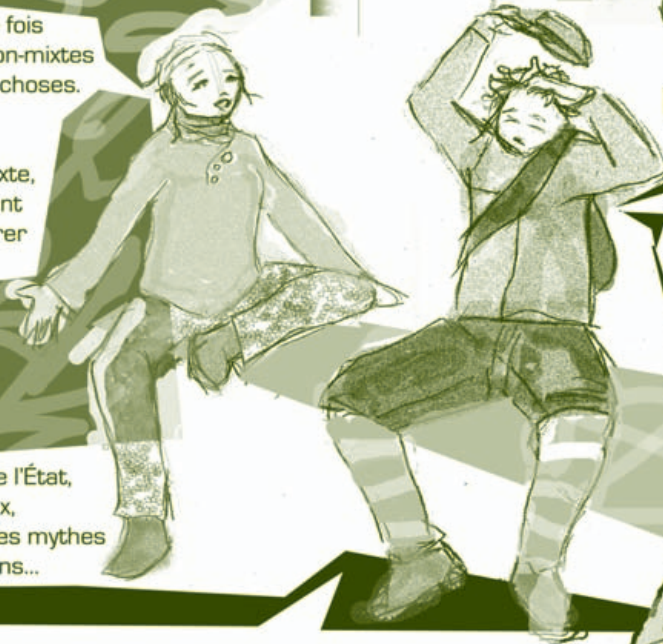
Ouais, je pense.. que c'est
le genre de processus collectif
qui nous permet de prendre
la responsabilité
des trucs.



Je me demande juste
comment les autres filles
vont réagir

Ben. C'est pas la première fois
qu'on utilise des cercles non-mixtes
ponctuels pour régler des choses.

Même si nos luttes sont
souvent mixtes vu le contexte,
je pense que c'est important
de continuer à se rencontrer
entre femmes
ou non-hommes
quand il faut...



J'espère qu'un jour on ira plus loin
et qu'on répondra collectivement
aux situations personello-politiques.

Quand j'apprends qu'un gars agresse
une fille, que je les connais,
ça m'écœure qu'on n'ait pas
encore de processus
pour dealer ensemble avec cela...

Mets-en!
S'tourner vers l'autorité de l'État,
ou alors de fermer les yeux,
et continuer à propager des mythes
sur la réalité des agressions...

Il faut se donner des moyens collectifs et autonomes de s'occuper
des situations dans nos vies

On l'a pas inventé que l'État pisse debout...!
Bon, allez on se voit tantôt !
Merci d'être là.



Les féminismes, c'est au pluriel.
S'il y a une troisième vague,
c'est une onde de féminismes.



Parce que les féminismes passés ont
faits des petit-es

Et qu'il y a des gars
qui veulent bien
dés-apprendre, finalement,
(au moins des fois...)



Et moi,

qui suis femme
aurai-je
des féminismes
qui défendent
mon droit
à la dignité,
ma liberté?



Et pour plein de raisons, ces féminismes
ont leurs stratégies propres.
La plupart des jeunes qui s'organisent
émergent des grandes grèves étudiantes,
et bien sûr des mouvements
antiglobalisation, altermondialistes
et anticapitalistes de tout acabit.
Ces luttes ont leurs propres modes d'action,
et certaines distances se sont construites
entre féminismes à travers elles.

Par exemple, à Québec en 2001,
quand la grande marche est partie.
Qu'elle s'est éloignée du front,
presqu'avec dédain. Certaines,
qui luttait en toussant s'en souviendront longtemps...

En espérant que des féminismes sauront se créer de meilleurs souvenirs communs
On est encore debouttes
Et c'est tout ce qu'il faut pour commencer non?



Les photos sont tirées du livre
Le Québec de la honte
lanctôt Éditeur,
Les Intouchables
Québec, 2001

*** Les auteures sont membres du CRAC,
le collectif de recherche sur l'autonomie collective,
qui étudie les expériences d'autogestion au Québec
depuis 1995.

La base affinitaire repose sur les principes politiques
et d'organisation (pro) féministes et libertaires,
i.e. non hiérarchique et non autoritaire.
www.crac-kebec.org

Lesbiennes et discriminations

Rencontre avec une militante

Propos cueillis par
Nathalie Ricard (NR)¹
en avril 2007.



Je suis assise à la table de la cuisine. C'est la mi-avril et Nada (Nd) s'affaire en bonne Méditerranéenne, soucieuse d'hospitalité. Nada est membre du Comité pour la reconnaissance des lesbiennes de la Fédération des femmes du Québec.

NR : *Merci de bien vouloir te faire interviewer par la journaliste très amatrice que je suis, contrairement à toi qui a fait des études en communication, je crois ?*

Nd : *J'ai fait beaucoup d'études dans toutes sortes de domaines !, me dit-elle de sa voix chaleureuse tout en riant.*

NR : *Tu sembles être très occupée, intéressée à plein de trucs et pleine de talents. Est-ce que ça a toujours été ainsi dans ta vie ?*

Nd : *Oui, aussi loin que je puisse me rappeler, j'ai toujours été impliquée. Je tiens ça de mes parents. J'ai fait du scoutisme pendant 15 ans et j'étais membre de plusieurs organismes au Liban. J'ai aussi été beaucoup engagée dans mon milieu scolaire. J'étais présidente d'une association qui donnait des bourses d'études.*

NR : *Impliquée, certes, mais j'ai l'impression que tu te retrouves souvent aux premières loges. Une leader, quoi ! En fait, les premières fois que je t'ai croisée, c'est lorsque tu étais coprésidente de Helem. Pourquoi Helem ? Et, premièrement, qu'est-ce que ça signifie ?*

Nd : *Helem veut dire rêve en arabe². L'organisme, qui avait un autre nom au Liban à l'origine, a été enregistré au Québec il y a 3 ans. Helem a des groupes affiliés en France, en Australie et aux États-Unis. L'objectif principal de l'organisme est de faire abroger l'article 534 dans le code pénal libanais qui criminalise les relations sexuelles non naturelles. Nous croyons qu'en décriminalisant l'homosexualité, les gais, lesbiennes, bisexuels, transgenres et transsexuels verront leur vie privée davantage protégée et que ce sera le début de la fin des persécutions. Helem est aussi impliqué dans l'éducation sexuelle et la santé pour faire de la prévention dans le domaine du VIH/SIDA. De plus, on tente d'informer nos membres, de les protéger, de les soutenir dans leurs efforts pour se visibiliser et de leur redonner du pouvoir d'action.*

NR : *Pourquoi Helem ?*

Nd : *Ici, j'ai commencé à fréquenter des lesbiennes ou des gais québécois. C'était génial ! J'étais contente de voir qu'on pouvait vivre son homosexualité aussi librement à Montréal. J'ai beaucoup appris. Et ça continue ! Mais, je sentais qu'il y avait quelque chose qui manquait... Je ne sais pas. C'est pas trop précis. C'est la culture,*

¹ Militante de l'Association des mères lesbiennes du Québec.

² Pour en savoir plus: <http://montreal.helem.net>; *3andi Helem (J'ai un rêve)*. Documentaire de Chantal Bartamian sur des gais, lesbiennes, bisexuel(le)s, transsexuel(le)s et transgenres qui sont actifs dans le seul centre pour les soutenir au Moyen-Orient, soit Helem du Liban.

la langue... une compréhension mutuelle aussi, peut-être, qui manque, un bagage. Si je suis avec une autre femme arabe ou qui vient du Moyen-Orient, rapidement, on se retrouve. J'ai donc ressenti le besoin de faire du militantisme avec des lesbiennes, certes, mais de la même origine que moi. D'où Helem.

Le thé est très bon. Elle s'est assise devant moi et semble un peu gênée de me parler de sa vie. On ne se connaît pas. Elle s'ouvre parce qu'elle trouve important de sensibiliser des féministes à sa réalité qui rappelle celle de tant d'autres femmes discriminées, opprimées. Elle recherche la solidarité. J'apprécie sa franchise, son ouverture, son combat. Mais, en même temps, sa timidité me touche, elle qui semble si forte, si sûre d'elle-même.

NR : *À quand remonte ton implication avec Helem ?*

Nd : *À 2003, ici à Montréal. J'ai grandi à l'intérieur de Helem et Helem a grandi avec moi. Au départ, je n'aimais pas le fonctionnement de l'association. J'y ai donc apporté des modifications et par le fait d'être une lesbienne libanaise à un poste clé, j'ai stimulé indirectement l'implication de plusieurs autres lesbiennes. J'ai été coordinatrice de ce groupe pendant trois ans et j'avoue que c'était très difficile d'être une femme, d'être entendue, respectée. Ça m'a brûlée en fait.*

NR : *Je pense que je saisis ce que tu veux dire. J'ai déjà milité dans des groupes mixtes homosexuels et, à l'occasion, il peut y avoir de réelles difficultés de compréhension, de la difficulté à prendre en compte les discriminations reliées au sexisme qui font partie inhérente de notre vécu de femme. Ça peut devenir très frustrant ! On ne veut pas faire une compétition, une hiérarchisation des discriminations vécues, mais certaines peuvent paraître plus urgentes que d'autres selon les circonstances, la dynamique du groupe, les individus et les sous... Femme parmi les hommes, lesbienne parmi les gais... La double, voire la triple discrimination comme dans ton cas en tant que personne minoritaire dans notre société³.*

Nd : *Tout à fait. Et je ne peux pas me séparer de tout ce que je suis ! Je suis comme je suis.*

NR : *Tout à l'heure, tu as parlé de «femme arabe ou du Moyen-Orient». Comment te définis-tu ? Es-tu musulmane ?*

Nd : *Oh, la, la ! La question (elle rit en balayant sa blonde chevelure) ! J'ai été élevée dans un milieu chrétien, mais je ne suis pas attachée à une religion en particulier. Je suis croyante certes, mais je me définis comme étant chrétienne, musulmane, juive et bouddhiste à la fois. Je prends ce qui me convient de chacune de ces religions. Je suis autant libanaise que montréalaise et croyante.*



³ En parlant de l'histoire du féminisme, Thompson (2002) soulève un préjugé répandu voulant que le féminisme des minorités aurait émergé en réaction au discours hégémonique des blanches qui mettait la lutte pour l'égalité des sexes à l'avant plan de toutes les autres formes de luttes, devant celles basées sur la classe, la race ou celles relevant de la colonisation. En réalité, depuis les débuts, aux États-Unis du moins, les féministes noires, asiatiques, autochtones ou d'Amérique latine militaient dans des comités femmes au sein d'organisations mixtes, s'impliquaient pour mettre sur pied des associations autonomes ethnoculturelles ou se retrouvaient au sein des groupes féministes à dominance blanche. Leur apport a été de décrier, depuis toujours, la hiérarchisation des oppressions. L'auteure rappelle que le féminisme, comme tout savoir produit, n'a pas échappé à l'emprise du discours dominant pour forger sa mémoire, bien qu'il ait cherché à s'en défendre. Thompson, B. «Multiracial Feminism : Recasting the Chronology of Second Wave Feminism», *Feminist Studies*, 2002, vol. 28, n° 2, p. 337-360.

NR : Comment s'est passé ta propre sortie du placard ?

Nd : Ah, là ! Tu me fais remonter dans le temps... à une période vraiment très difficile de ma vie (silence).

NR : Bien, justement, c'est ce que j'essaie de comprendre. C'est le pourquoi, comment quelqu'une s'implique, trouve la motivation et la résistance nécessaires pour lutter, pour persévérer malgré les obstacles qui, au Liban, peuvent briser une vie. Voudrais-tu m'en parler ?

Nd : Au Liban, la sexualité, c'est quelque chose d'assez tabou. On n'en parle pas. Le mariage, les enfants, la famille, la relation avec les parents, c'est très important. C'est excessivement important ! La pression sociale est très forte. Or, dès l'âge de 16 ans, j'ai découvert que j'étais attirée vers les filles, mais je ne voulais pas me l'avouer. Le mot «lesbienne» n'existait pas pour moi... C'était un terme barbare, un terme qui me faisait peur.

Plus tard, je suis sortie pendant 2 ans avec une fille et ça a été l'enfer ! J'ai vécu du harcèlement, de l'isolement. J'étais seule avec tous ces problèmes. Je ne pouvais pas dire à mes parents que c'était plus qu'une amie, raconter notre situation. J'ai vécu énormément de rejet, de trahison de la part de ma blonde et de la part d'amis que je pensais proches et ouverts. Mes parents réalisaient que ça n'allait plus et ne savaient pas trop comment réagir. J'étais une loque, en dépression, suicidaire... J'ai beaucoup souffert. J'ai dû passer de psychologue en psychiatre pendant près d'un an et j'ai été sous médication...

À tous les matins à l'université, je recevais des insultes écrites sur des bouts de papier, dans mon sac et dans mon casier... J'étais montrée du doigt... Et un jour, une pétition a été signée contre moi par mes amis les plus proches. La directrice de l'université a convoqué mon père pour lui annoncer que «ce n'était pas une université qu'il me fallait mais un hôpital de fous».

Je me suis éloignée du Liban, et à Montréal j'ai rencontré un Québécois qui m'a demandée en mariage et j'ai accepté. Quelques mois plus tard, j'ai décidé de refuser sa demande et je lui ai brisé le cœur. Mais je ne pouvais pas me mentir plus longtemps. J'ai décidé alors de ne plus sortir avec un gars dans ma vie.

NR : Wow, ça n'a vraiment pas été facile. Je regrette.

Nd : Je me suis dit, justement, que si je pouvais aider les gens à ne pas passer par ce que je suis passée, que je le ferais. Ça a été vraiment dur. Encore aujourd'hui, à Montréal, je ne dévoile pas mon nom de famille et je refuse de passer à la télévision pour protéger mes parents qui sont toujours au Liban. Au Liban, ce n'est pas seulement d'où tu viens qui importe pour les contacts sociaux, mais c'est aussi le nom que tu portes. Celui qui t'ouvre des portes ou qui te les ferme. C'est très important. Ça me suit jusqu'ici. Quand j'étais à Helem, je recevais des menaces de mort, des injures. Encore maintenant, ça arrive.

NR : Alors, justement, d'où puises-tu ta force ?

Nd : Je ne sais pas. Je me nourris du communautaire, des gens. Et la justice sociale m'allume. J'ai des amis qui souffrent et je ne peux pas ne rien faire. Je ne peux pas !

NR : Puis, avec tes parents, comment ça se passe maintenant ?

Nd : J'adore mes parents. Ils sont fantastiques. Mais, c'est encore, je ne sais pas comment le dire, une espèce de douleur. Je ne leur dis pas tout ce qui m'arrive, justement pour ne pas les inquiéter et aussi, parce qu'ils ne sont toujours pas à l'aise avec mon militantisme. Mais, malgré tout, ils m'ont soutenue.

NR : Tu t'impliques dans quoi présentement ?

Nd : Dans plein de trucs, même si j'essaie de ralentir. Je suis responsable de la Journée ethnoculturelle LGBTTTQ⁴ du 5 mai 2007. On a organisé un tas de choses ! On veut que ce soit dynamique, familial, intéressant, qu'on discute.

NR : Que visez-vous avec une telle rencontre ?

Nd : Faire de la démystification et de la sensibilisation, créer des rapprochements. Alors, justement, il y a plein d'homos, des lesbiennes, des trans ici qui sont marginalisés parce que ça se passe très mal avec leurs familles. En fait, ils ne peuvent pas vraiment sortir du placard. Ils perdraient leur famille, leur communauté. C'est sérieux. D'un autre côté, ils ne se retrouvent pas nécessairement dans le village gai non plus. Multimundo est une coalition qui est née d'organismes gais ethnoculturels. Il y en a plusieurs à Montréal, et ensemble on a décidé de faire une journée de visibilité de nos réalités. Cette année, ce sera la troisième édition. Il va y avoir des films. Je ne dis pas tout et plein de surprises !

NR : Je sens ta passion ! Tu es aussi une visionnaire. J'espère qu'il y aura beaucoup de monde qui viendra. On y sera du comité lesbiennes de la FFQ. Bonne chance et merci encore pour l'entretien, pour tout ce que tu fais avec tant de cœur !

4 LGBTTTQ : pour lesbiennes, gais, bisexuels(les), travestis(es), transsexuels(les), transgenres et queers.
Pour plus d'informations : <http://www.ethnoculture.org/>

Je reste impressionnée par ces militantes qui continuent, au risque de leur vie, de réclamer le droit d'aimer, qui laissent derrière elles un pays, des amis, de la famille. En poursuivant le combat pour améliorer le sort de leurs compatriotes, c'est aussi notre écoute et nos solidarités qui s'approfondissent.

Sur ce sujet, je vous recommande l'excellent documentaire de Nada, *D'ici et d'ailleurs*, diffusé en première lors de la dernière journée ethnoculturelle. Le documentaire retrace le parcours migratoire et le vécu de femmes lesbiennes, bissexuelles ou bispirituelles qui viennent d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient ou de nations autochtones. Comme femme, on peut être victime de violence plus facilement qu'un homme peut l'être. Mais le film révèle aussi la plus grande vulnérabilité socio-économique et politique qui frappe des femmes dont l'orientation sexuelle diffère de celle de la majorité. Le documentaire est tissé d'un ensemble de témoignages. Certains sont cocasses, tandis que d'autres sont malheureusement très douloureux, surtout lorsque l'exil est une question de vie ou de mort. *D'ici et d'ailleurs* sera aussi projeté au Forum social québécois en août 2007.

Toujours deboutte, Nada a mis sur pied un groupe de femmes lesbiennes, bissexuelles, transgenres et transsexuelles du Moyen-Orient et du Maghreb. *Safran Montréal* est un groupe qui veut créer un espace sécuritaire pour ces femmes pour fins de discussions et d'échanges, pour créer des activités sociales, culturelles et politiques pour la protection des femmes vivant des discriminations basées sur leur orientation sexuelle. ■



Violences et discriminations envers les femmes d'origine arabe ou musulmane à Montréal

par Farida Osmani¹

Ayant cru échapper aux conditions inégalitaires de leur pays d'origine, ces femmes se retrouvent, en tant qu'immigrantes, dans le confinement et en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la violence.

La recherche sur les violences vécues par des femmes immigrantes d'origine arabe ou musulmane au Québec² s'inscrivait dans la foulée des analyses menées par le mouvement féministe concernant la violence faite aux femmes. Elle fait partie des engagements de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour qui cette problématique est une priorité d'actions, surtout depuis la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

L'étude visait à définir les formes de violence dont sont victimes les femmes arabes et musulmanes et à analyser les causes de leur vulnérabilité. Elle voulait également rendre compte des effets de la stigmatisation sur leur vécu pour déterminer en quoi ces effets sont générateurs de violences pour certaines d'entre elles, et ce, aussi bien dans leur vie publique, dans leur vie privée, que dans leur vie communautaire.

Quelques constats

Les constats d'ensemble qui se dégagent au terme d'une enquête d'une durée de deux ans, indiquent que le genre ainsi que l'appartenance religieuse et culturelle exposent ces femmes à de multiples discriminations et violences.

Celles-ci sont engendrées par des mécanismes institutionnels, systémiques et communautaires dans un continuum de la société d'origine à la société d'accueil. En effet, ayant cru échapper aux conditions inégalitaires de leur pays d'origine, ces femmes se retrouvent, en tant qu'immigrantes, dans le confinement et en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la violence.

De plus, les résultats de la recherche permettent d'identifier plus d'une quinzaine de formes de violence que nous qualifierons de «verticales» pour certaines et d'«horizontales» pour d'autres.

Violences «verticales»

Parmi les formes «verticales» figurent les violences institutionnelles faites à des femmes parrainées ou à des femmes migrantes lorsque leur statut les expose à la dépendance, à la servitude, ou à la marginalité, et ce, autant dans la sphère publique que privée.

Certaines de leurs situations sont similaires et communes à celles vécues par les autres femmes immigrantes. Ainsi, à l'instar des femmes parrainées, des femmes réfugiées ou revendicatrices de statut, des femmes sans statut, des aides familiales et des femmes victimes de trafic, les témoignages des femmes arabes et des femmes musulmanes révèlent que la dépendance, une des sources de violence, est largement déterminée par leur statut d'immigration.

En effet, les lois discriminatoires découlant des politiques d'immigration restent encore soumises au sexisme

¹ Chargée de projet et coordonnatrice du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ de 2004 à 2006.

² Osmani, Farida, Fédération des femmes du Québec, *RÊVES BRISÉS : Typologies des violences faites aux femmes arabes et aux femmes musulmanes. Enquête exploratoire à Montréal, Hiver 2007.*

et au racisme et ne reflètent pas les changements actuels comme tendent à le prouver certaines études telles que celles d'Andrée Côté et al. (2001)³ qui font autorité sur la question de l'impact du parrainage sur le droit à l'égalité des femmes immigrantes.

Les violences institutionnelles sont également reflétées dans les codes juridiques des pays d'origine. La légitimation de l'inféodation des femmes vis-à-vis de leur mari en est la plus éloquente des illustrations.

En ce sens, on retrouve une homologie structurale sexiste et patriarcale entre le code de la famille du pays d'origine et les lois d'immigration en vigueur au Québec concernant le parrainage et la réunification familiale. Ces différents statuts infantilisent les femmes en les rendant mineures et sous tutelle. De ce fait, les femmes immigrantes, les femmes parrainées qui n'accèdent pas encore à la citoyenneté, ou les femmes migrantes et celles en attente de statut, se révèlent les plus vulnérables et les plus victimisées parce que se retrouvant piégées, abusées et exploitées.

Violences «horizontales»

Les observations et les témoignages recueillis sur le terrain indiquent que des femmes arabes et musulmanes font également face à des violences que l'on qualifie d'«horizontales». Ces dernières sont incarnées à la fois par des pratiques de leur société d'origine, de leur de la société d'accueil et de leur communauté. C'est ainsi qu'aux violences familiales et conjugales et à celles de groupes conservateurs intimidants,



Quelques membres du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ.

s'ajoutent les stigmatisations, les exclusions et les stéréotypes largement nourris par les médias.

Ces violences leur sont spécifiques. Par exemple, certaines femmes arabes ou musulmanes subissent des violences à caractère haineux, de la discrimination et du harcèlement racial à cause de leur particularité culturelle ou religieuse. La conjoncture de lutte au terrorisme leur est particulièrement défavorable.

De plus, certaines subiraient des contraintes de leurs communautés sous forme de reconduction de pratiques conservatrices du pays d'origine ou communautaristes particulières en situation d'immigration. En cas de non-conformisme, elles peuvent faire face à la violence de la part de certains et même de certaines de leurs compatriotes ou de membres de leurs communautés.

Enfin, la double citoyenneté ne constitue pas toujours un avantage ou une protection. En effet, l'obtention de la citoyenneté canadienne ne protège pas ces femmes des codes juridiques de leur pays d'origine qui sont inégaux et qui les exposent à la violence où qu'elles soient.

Sur le terrain de l'intervention

Toutes ces violences révèlent parfois des problématiques lourdes et souvent inédites. De ces nouvelles formes de violences découlent de réels besoins d'intervention qui sont rarement identifiés.

Quelques constats permettent aussi de croire qu'il y aurait une polarisation entre les intervenantes. Certaines préconisent une approche individuelle pour renforcer la capacité des femmes à lutter contre les violences. D'autres misent sur des actions de groupe en privilégiant la cohésion familiale. Cette dernière approche peut être perçue comme un rempart contre les facteurs extérieurs davantage déterminants dans les causes de la violence.

Il semble donc y avoir un glissement des besoins de ces femmes vers les besoins de la famille. Il y a aurait tout lieu alors de se demander si l'approche «familialiste» ne prévaudrait pas sur l'approche féministe lorsqu'il s'agit des femmes immigrantes en général, et d'origine arabe et musulmane en particulier.



³ Côté, Andrée et al. *Qui prend pays...L'impact du parrainage sur le droits des femmes à l'égalité des femmes immigrantes*, Condition féminine Canada, 2001.

Il a également été constaté que la responsabilité serait souvent laissée à la communauté, à ses organismes communautaires et à ses institutions religieuses où l'imam qui sans forcément posséder les aptitudes requises jouerait un rôle prépondérant dans la résolution des conflits familiaux et de la violence faite aux femmes musulmanes.

Les organismes de femmes, les intervenantes et les organismes communautaires habilités à travailler auprès de ces femmes se retrouveraient sans soutien d'une politique publique claire, alors que les dimensions socio-sanitaires et judiciaires nécessitent pourtant une multiplicité d'expertises.

Continuum entre pays d'origine et pays d'accueil

C'est donc tout le défi de la qualité et de l'envergure des mesures de protection qu'il faut interpeller lorsqu'il s'agit des femmes immigrantes, dont les femmes arabes et musulmanes, car beaucoup de mécanismes institutionnels, systémiques et communautaires semblent perpétuer les violences qu'elles subissent.

En effet, tout porte à croire que les femmes qui immigreront au Québec, le plus souvent pour des raisons de sécurité et pour s'affranchir de la pression sociale en termes de valeurs et de normes encore largement sexistes et inégalitaires dans leur pays d'origine, se retrouveraient inscrites dans de nouveaux rapports de dépendance et de vulnérabilité favorisés par les politiques d'immigration.

De plus, l'absence de politique d'intégration dans le pays d'adoption signifie également l'inaccessibilité au pouvoir économique qui pourrait permettre de rompre le cycle de dépendance et de violence.

L'importance d'agir

En définitive, les constats recueillis nécessiteraient des débats centraux sur les politiques d'immigration et d'intégration pour entrevoir des choix d'action sociale. Ces débats contribueraient à alimenter des réflexions portant sur l'adaptation des pratiques et le développement des modèles d'intervention face au genre et à la diversité culturelle et religieuse, qui se posent avec de plus en plus d'acuité dans la société québécoise.

Ces modèles ne sauraient être circonscrits dans une approche culturaliste qui tend à vouloir s'imposer lorsqu'il est question de diversité. La violence «genrée» et «racisée» vécue par les femmes n'est pas culturelle mais structurelle. De plus, la responsabilité première en matière de protection revient aux pouvoirs publics.

D'ailleurs, le nouveau rapport de l'ONU sur la violence faite aux femmes (2006)⁴ recommande que les États soient tenus de prévenir de tels actes de violence; d'entamer des poursuites lorsqu'ils se produisent et de punir leurs auteurs et d'ouvrir des voies de recours et de réparation aux victimes.

Le rapport préconise aussi des partenariats avec des ONG et d'autres acteurs de la société civile car ils comportent de gros avantages, en particulier dans la mesure où les organisations de femmes dirigent souvent des programmes que les pouvoirs publics sont à même d'appuyer et de reproduire ou d'institutionnaliser.

Rendre visible l'invisible

Ces violences accrues précédemment mentionnées ne sont pas nécessairement visibles. Néanmoins, une des contributions de cette recherche est d'avoir tenté de les mettre en relief. De plus, les témoignages recueillis auront permis d'entrevoir des particularités de la violence vécue par les femmes arabes et les femmes musulmanes.

Force est de constater que pour ces femmes, le projet migratoire est loin de réaliser leurs aspirations et leurs rêves d'émancipation, de liberté et d'égalité, mais qu'il tourne plutôt au cauchemar.

Au terme de cette recherche, le constat d'un long travail de recherche sur le terrain est encore nécessaire. Dans cette perspective, l'analyse de la situation et des besoins de femmes d'autres communautés devrait être également envisagée, d'autant plus que l'immigration au Québec de ces dix dernières années est surtout originaire de pays du Sud, qu'elle se féminise de plus en plus et qu'elle se vulnérabilise en même temps.

Cela ne saurait se faire sans tenir compte du contexte global de ressac patriarcal et sexiste qui porte atteinte aux droits des femmes dans leur ensemble. ■

⁴ <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2006/AGSHC3850.doc.htm>



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

Le MÈPACQ est fier de se joindre à la Fédération des Femmes du Québec pour la publication de ce numéro spécial.

Parce que les droits des femmes, c'est **IMPORTANT!**

1600, avenue De Lorimier, bureau 396, Montréal (Québec) H2K 3W5

Téléphone : 514-843-3236 Télécopieur : 514-843-6512

Courriel : mepacq@bellnet.ca Site Internet : <http://www.mepacq.qc.ca>

La Fédération des femmes du Québec et les «accommodements raisonnables»

par Yasmina Chouakri
et Claudie Poirier¹



Un Québec féminin pluriel

(Source : Brochu)

Pour nous, l'égalité des droits des femmes est un principe non négociable au Québec, comme ça devrait l'être partout dans le monde !

La dernière année a été particulièrement mouvementée et occupée à la Fédération des femmes du Québec, notamment à cause de l'épineuse question des «accommodements raisonnables». En effet, la FFQ a dû rappeler sa position sur la question, à maintes reprises dans différents médias, réaffirmant le caractère non négociable du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

En novembre 2006, la FFQ se prononçait dans une lettre ouverte publiée dans divers quotidiens québécois :

«D'entrée de jeu, nous désirons affirmer que, pour nous, l'égalité des droits des femmes est un principe non négociable au Québec, comme ça devrait l'être partout dans le monde ! Nous ne remettons pas en question le principe même de l'accommodement raisonnable, un principe qui, rappelons-le, est fort utile pour lutter contre toutes les formes de discriminations, notamment celles à l'égard des femmes. Cependant, des accommodements tout comme des lois, des politiques ou des règles qui iraient à l'encontre du principe d'égalité des sexes sont irrecevables parce qu'ils sapent les fondements démocratiques de notre société. Et ils doivent être dénoncés»².

La FFQ rappelait également, dans cette lettre ouverte, des batailles antérieures similaires :

«Rappelons que la Fédération des femmes du Québec a mené plusieurs actions sur cette question, notamment lors du débat sur l'instauration de tribunaux d'arbitrage religieux en Ontario et plus récemment sur la question de la polygamie. La position de la FFQ sur ces deux questions a été claire et sans équivoque. Il ne saurait être question de permettre l'instauration de tribunaux religieux ni d'accepter la polygamie puisque si de telles décisions étaient prises, elles iraient à l'encontre des droits à l'égalité des femmes. Soulignons que c'est avec l'appui des femmes directement touchées que nous sommes intervenues sur ces questions difficiles ces derniers mois»³.

Lors des nombreuses interventions sur le sujet, la FFQ a toujours souligné les luttes encore nécessaires contre toutes les formes de violence, de discrimination, d'intolérance, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes. De plus, le droit à la liberté d'expression des femmes (dont le droit à la liberté de religion) et les luttes contre le racisme et pour l'égalité de toutes les femmes font partie intégrante de la vision mise de l'avant par la FFQ. C'est entre autres la tension entre ces droits qui rendent le sujet si complexe.

À la FFQ, la question des accommodements raisonnables est sans équivoque le sujet qui a suscité le plus de réactions (de la part de membres et de non membres) cette année. Plusieurs femmes qui ont réagi s'inquiétaient de voir leurs droits s'effriter et certaines ont même remis en question la capacité de la FFQ à défendre réellement les droits des femmes. Le premier constat qui découlait alors de ces réactions était qu'il restait encore beaucoup d'éducation à faire afin de mieux faire comprendre la position de la FFQ sur cette question.

1 Membres de l'équipe de travail de la Fédération des femmes du Québec.

2 <http://www.ffq.qc.ca/communiqués/lettre-20-11-06.html>

3 Idem.

C'est dans cette optique qu'une première activité d'échange a été organisée le 2 février 2007 en présence des membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail de la FFQ ainsi que de plusieurs autres invitées.

Il en est ressorti que la FFQ devrait intervenir sur les accommodements raisonnables dans une perspective plus large et que les femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées, ainsi que les femmes des Premières Nations, devraient être invitées à participer à la réflexion.

Le deuxième aspect traité était de tenir compte du fait que le débat sur les accommodements raisonnables se faisait dans une conjoncture socio-politique, marquée par certains éléments :

- une manipulation exercée par la droite pour récupérer, à son avantage, le débat sur les accommodements raisonnables par opportunisme politique et électoraliste ;
- une manipulation également exercée par la plupart des médias de masse qui alimentent la haine et le racisme chez une partie de la population ;
- l'après 11 septembre avec l'accroissement de l'expression de préjugés contre les personnes arabes et musulmanes ;
- la nécessité de poursuivre le processus vers la laïcité complète de l'État québécois ;
- le fait que les Québécoises et Québécois sont eux-mêmes une minorité et qu'ils et elles sont très sensibles aux questions identitaires.

Dans un tel contexte, plusieurs autres éléments ont été soulignés, tels que :

- l'importance que l'égalité des droits des femmes et des hommes soit réaffirmée avec conviction ainsi que des outils législatifs sur lesquels ce principe est fondé telle la *Charte des droits et libertés de la personne* ;
- l'égalité des droits des femmes et des hommes n'est pas opposée aux accommodements raisonnables puisqu'ils ont servi les femmes et peuvent continuer à leur permettre de faire respecter leurs droits dans des situations particulières ;
- il faut travailler à démystifier le concept même «d'accommodement raisonnable» qui a été galvaudé par les médias : beaucoup plus de demandes d'accommodements raisonnables sont faites par les personnes vivant avec un handicap ou pour des motifs de discrimination fondée sur le sexe ou l'âge que pour les motifs religieux, et la majorité des demandes pour motifs religieux viennent de communautés chrétiennes ;
- rappeler le fait que la *Charte des droits et libertés de la personne* a également été adoptée pour défendre les droits des minorités en plus du devoir pour les États de défendre les droits de ses minorités ;
- rappeler aux médias leur responsabilité morale et sociale ;
- rappeler que la FFQ croit en l'importance d'une société qui n'est pas repliée sur elle-même, qui est basée sur des échanges mutuels et sur la solidarité, et qui reconnaît l'apport des femmes immigrantes, racisées et des communautés ethnoculturelles.

Le droit à la liberté d'expression des femmes (dont le droit à la liberté de religion) et les luttes contre le racisme et pour l'égalité de toutes les femmes font partie intégrante de la vision mise de l'avant par la FFQ. C'est entre autres la tension entre ces droits qui rendent le sujet si complexe.

Le paroxysme des activités sur la question des accommodements raisonnables a été atteint avec la soirée publique **Droits des femmes et pratiques religieuses : quels accommodements raisonnables ?**

En février 2007, le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ se prononçait également dans une lettre ouverte qui fut publiée dans le journal *Le Devoir*. Cette lettre visait à rappeler l'adhésion de femmes et de groupes de femmes issues des communautés culturelles et racisées aux valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi à relever le danger d'un dérapage vers un renforcement des préjugés à l'égard des femmes des communautés culturelles et racisées, et l'occultation des exclusions qu'elles vivent comme femmes immigrantes ou minoritaires.

À ce titre, cette lettre précisait notamment :

«Nous affirmons que les arrangements et les accommodements raisonnables, contraires au principe d'égalité entre les sexes, réalisés par certaines institutions québécoises avec des éléments intégristes ou non issus de minorités religieuses, ne sont pas non plus représentatifs de l'ensemble des communautés culturelles et religieuses concernées et des femmes qui en font partie. Les généralisations effectuées par ces institutions et par les médias témoignent d'un relativisme culturel et de préjugés importants à l'égard des communautés ethnoculturelles et racisées»⁴.

Elle rappelait également que, pour bon nombre de femmes issues des communautés, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas chose nouvelle :

«Nos luttes féministes pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour plusieurs d'entre nous, ont souvent commencé bien avant notre arrivée au Québec. Dans ce sens, les valeurs d'ouverture, de démocratie, de liberté et d'égalité entre les sexes qui représentent la société québécoise, sont celles que nous défendons aussi»⁵.

Elle réagissait également à l'égard de la campagne médiatique en cours qui avait pour effet notamment de :

«Créer une diversion sur les vrais problèmes que vit la grande majorité des femmes immigrantes et des femmes des communautés ethnoculturelles et racisées, notamment, lorsqu'on se penche sur le taux de chômage chez les femmes des certaines communautés. À cet égard, nous pouvons citer les femmes arabes et les femmes noires. À cela s'ajoute la discrimination dans le logement, la violence systémique et institutionnelle auxquelles ces femmes font face, sans oublier leur manque de représentation dans les institutions québécoises : publiques, parapubliques et privées, etc.»⁶.

Cependant, le paroxysme des activités sur la question des accommodements raisonnables a été atteint avec la soirée publique **Droits des femmes et pratiques religieuses : quels accommodements raisonnables ?** organisée par la FFQ le 10 avril 2007 en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM. Cette soirée a par ailleurs été diffusée en direct par Webdiffusion⁷, ce qui a permis aux femmes en région de suivre les discussions en direct.

⁴ <http://www.ffq.qc.ca/communiqués/lettre-16-02-2007.html>

⁵ Idem.

⁶ Idem.

⁷ DVD de la soirée disponible sur demande à la FFQ.

Cet événement avait comme objectif de contribuer au débat en cours sur les accommodements raisonnables et les arrangements réalisés par diverses institutions. Bien que la Fédération des femmes du Québec ait souvent réaffirmé sa position auparavant à l'effet que le principe d'égalité entre les sexes ne pouvait être subordonné à aucun autre, la complexité des enjeux soulevés par le débat méritait de se poser de nouvelles questions. C'est dans ce contexte que la FFO comptait apporter par le biais de la participation de cinq panélistes et des échanges avec la salle, divers points de vue pour nous aider à approfondir notre analyse féministe des enjeux.

Les panélistes avaient à répondre à différentes questions. *Comment les Chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne constituent des outils de référence importants pour les droits des femmes et des minorités ?⁸ De quelle laïcité parle-t-on au Québec et en quoi la laïcité de l'État peut-elle être une chance pour les traditions religieuses et souhaitable pour protéger des valeurs comme l'égalité entre les femmes et les hommes ?⁹ Quelle est la nature de l'information diffusée et les préjugés véhiculés à l'égard des femmes issues de certaines communautés religieuses ? Le cas des femmes arabes et musulmanes¹⁰. Peut-on concilier féminisme et appartenance religieuse : témoignage d'une féministe musulmane ?¹¹ L'identité québécoise est-elle réellement menacée par certaines pratiques religieuses et quels sont les fondements d'une identité commune ?¹²*

Selon Lucie Lamarche qui répondait à la première question, parmi ses propositions : *«...au sujet des discriminations systémiques envers les femmes : ce ne sont surtout pas les pratiques religieuses et les institutions qui les organisent, voire qui les utilisent, mais bien nos institutions publiques qui les maintiennent : ex. accès à la justice ... Il faut notamment travailler à résoudre des tensions en fonction de la suprématie du droit de toutes les femmes à l'égalité et non à sur-déterminer les pourtours et les limites de l'accommodement raisonnable fondé sur des pratiques religieuses... Cessons d'encourager l'usage du concept technique d'accommodement raisonnable, politiquement perverti, récupéré par toutes les droites et devenu dangereux d'usage...»*

Pour Elisabeth Garant, *«La reconnaissance de la diversité religieuse que permet la laïcité ne doit pas être une ouverture qui abdique tout esprit critique et qui accepte tout au nom du respect des différences et surtout pas une dilution des principes fondamentaux comme celui de l'égalité entre les hommes et les femmes. Tout en ayant la préoccupation que l'espace public permette l'expression de chacun, nous avons la responsabilité d'assurer que le vivre-ensemble soit possible, qu'un lien social se construise sur la base de la reconnaissance des différences et que le souci du bien commun prédomine dans l'intervention publique».*



8 Lucie Lamarche, Professeure, Faculté de droit, Chaire Gordon F Henderson en droits de la personne, Université d'Ottawa.
 9 Elisabeth Garant, responsable du secteur Vivre ensemble, Centre justice et foi.
 10 Naima Bendriss, PhD sociologie, chercheure au CRIEC, UQAM.
 11 Nadia Zouaoui, journaliste radio, réalisatrice et scénariste du film documentaire *Le voyage de Nadia*.
 12 Micheline Labelle, Professeure, Département de sociologie et directrice du CRIEC, UQAM.



À la question sur les préjugés à l'égard des femmes arabes et musulmanes, Naïma Bendriss a, entre autres, relevé que la manière dont les Québécoises d'origine arabe et musulmane se sentent représentées dans la société d'accueil les stigmatise fortement. Les stéréotypes dont elles font l'objet découlent notamment de la situation politique au Moyen-Orient et du contexte de l'après 11 septembre déterminés par des rapports de domination Nord-Sud.

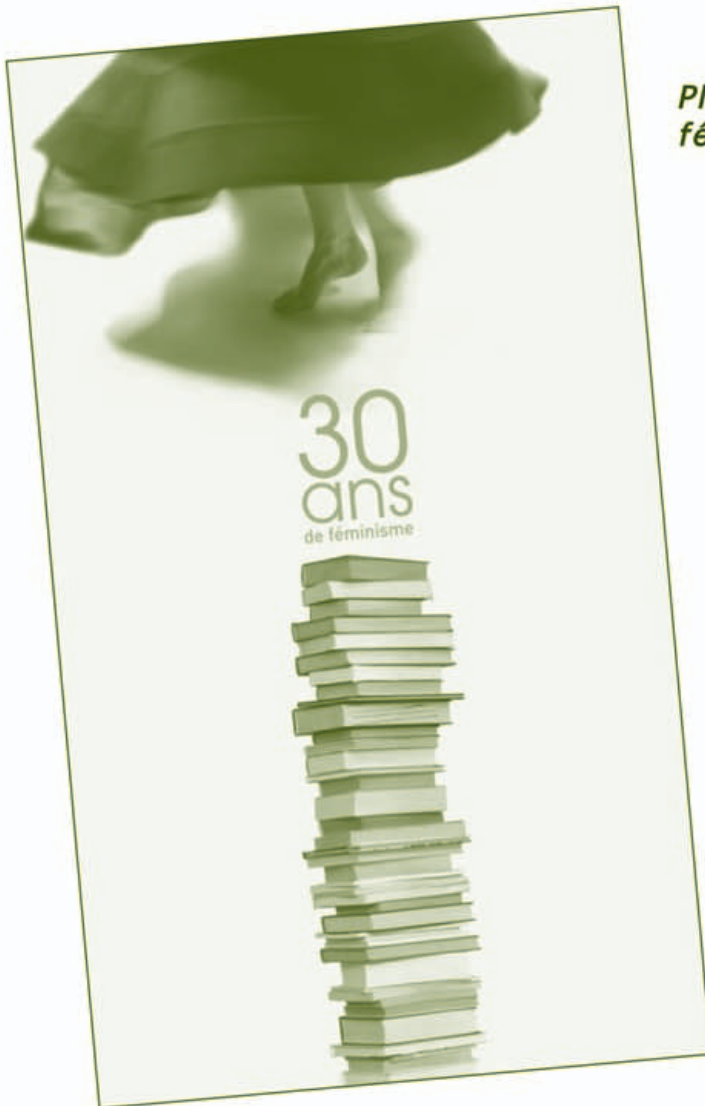
Pour sa part Nadia Zouaoui nous a partagé des éléments de son vécu comme féministe musulmane en traitant de son retour dans sa région natale en Algérie et de la réalisation d'un film documentaire traitant de l'enfermement des femmes dans leur maison et du poids des traditions patriarcales sous-jacentes qui encadrent la condition féminine dans la famille et la société et dont on abuse au nom de la religion.

«Le modèle québécois est fondé sur une approche citoyenne inclusive», selon Micheline Labelle, «et le défi consiste à promouvoir un pacte civique à partager. Or le Québec s'est doté de divers dispositifs juridiques, politiques et consultatifs pour affirmer son identité nationale. Ces dispositifs se fondent sur les valeurs suivantes : le français langue officielle, la démocratie, la résolution pacifique des conflits, les droits fondamentaux de la personne, la laïcité, le pluralisme, l'égalité des hommes et des femmes, la solidarité collective, le respect des droits historiques de la minorité anglophone du Québec et des droits des Autochtones. Ces valeurs sont affirmées dans les Énoncés de politique du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles... ce qui pose la question de leur impact transministériel... ou transversal au sein de l'État... L'État a manqué à son rôle de clarifier la distinction entre accommodements raisonnables et pratiques de bonne entente, et de rappeler le socle de valeurs fondamentales du Québec».

En conclusion, notons que la FFQ a participé à de nombreuses autres activités portant sur la question des accommodements raisonnables (Table des groupes de femmes de Montréal, Ligue des droits et libertés, Conseil national des minorités visibles, etc.). Nous avons également dénoncé le fait qu'il n'y ait pas de femme nommée à la tête de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables mise en place par le gouvernement québécois, et enfin, nous sommes représentée par une membre de l'équipe sur le comité externe du Conseil du Statut de la femme qui prépare un avis sur la question pour l'automne 2007.

Il s'agit d'une question importante et de débats de société que nous continuerons à suivre de près ! ■

les éditions du remue-ménage



Plus de trente ans de publications féministes dans la francophonie...

Bien ancrées depuis le début dans le mouvement des femmes, les Éditions du remue-ménage souhaitent aussi élargir leur champ de diffusion auprès de la relève, du mouvement altermondialiste et des écologistes. Rendez-vous aux Salons du livre, au Forum social québécois...

Surveillez nos prochaines activités et nouvelles collaborations sur notre site web et inscrivez-vous à notre liste de diffusion pour suivre nos actualités !

www.editions-remuemenage.qc.ca

Fidèle à sa tradition, l'**Agenda des femmes 2008** offrira des réflexions de femmes, avec ceci de particulier cette année que ces femmes sont âgées entre 9 et 12 ans ! Des jeunes de différents horizons (Belgique • Burkina Faso • Mali • Mexique • Ontario • Québec • Suède) nous disent ce que représente pour elles le fait d'être une fille. Elles racontent leurs préoccupations, leur quotidien, et aussi ce que ça veut dire avoir deux papas, être une enfant adoptée d'origine chinoise ou haïtienne, de vivre avec la fibrose kystique, d'être autochtone... Des voix qui s'élèvent et qu'il faut entendre.

Bonne rentrée !
L'équipe de Remue-ménage

L'équité salariale au Québec, une question réglée ?

par Stéphanie Tourangeau¹

La Loi sur l'équité salariale institue un changement de mentalité à l'égard de la valeur du travail des femmes en ce sens qu'elle oblige les employeurs à faire un exercice de réévaluation de la valeur des emplois traditionnellement féminins en leur accordant une valeur monétaire.

Une avancée légale importante

Bien qu'elle comporte des faiblesses, la *Loi sur l'équité salariale* (LÉS) québécoise est l'une des lois les plus poussées au monde en cette matière. Parmi ses forces, on doit souligner l'importance du fait qu'elle reconnaît de façon claire l'existence du problème de la discrimination systémique que rencontrent les femmes au sujet de leur salaire et qu'elle prescrit un remède adapté à la nature du problème.

En effet, parce qu'elle admet que la discrimination salariale envers les femmes est répartie à travers l'ensemble de l'économie plutôt que d'être le fait de quelques employeurs mal intentionnés, la LÉS représente un remède de nature systémique en ce sens qu'elle vise à régler le problème de façon neutre en s'appliquant à l'ensemble des employeurs de la province (à l'exception des entreprises comptant 9 personnes salariées et moins). Ainsi, elle représente une mesure proactive puisque chaque employeur est tenu de s'assurer qu'il n'existe pas d'écarts salariaux discriminatoires basés sur le sexe au sein de son entreprise. De plus, l'existence d'une Commission de l'équité salariale ayant un rôle proactif d'éducation et de vérification, et possédant un pouvoir décisionnel, est aussi un aspect central du respect de la loi au Québec. À ce sujet, les résultats d'un sondage, réalisé auprès des employeurs ayant terminé leur exercice, révèlent que 82% d'entre eux avouent qu'ils n'auraient jamais entrepris une démarche en équité salariale sans l'existence d'une telle loi².

Avant l'adoption de la LÉS, le droit à l'équité salariale pour les travailleuses dans les entreprises de plus de 10 personnes salariées était un

droit garanti par l'article 19 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. L'article 19 renvoie cependant à un modèle réactif, signifiant la mise en application du principe d'équité salariale en réaction à une plainte déposée par une travailleuse. Les étapes préalables à l'application de l'article 19 sont nombreuses et peu susceptibles d'engager les travailleuses à se prévaloir de ce droit puisque, sous le modèle réactif, la responsabilité d'assembler les éléments de preuve incombe à la personne victime de discrimination.

L'équité salariale comme outil de conscientisation

La *Loi sur l'équité salariale* du Québec représente donc une avancée majeure pour la pleine reconnaissance du droit fondamental qu'est l'équité salariale. Cette loi, en insufflant une logique d'égalité des droits à l'intérieur d'un marché du travail dominé par les valeurs capitalistes qui se nourrissent d'inégalités, marque un pas important vers une justice économique pour les femmes qui, d'ailleurs, continuent d'occuper la majorité des emplois précaires et assujettis au salaire minimum.

¹ Formatrice en équité salariale au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

² Gouvernement du Québec, Commission de l'équité salariale, *Rapport du ministre du travail sur la mise en œuvre de la loi sur l'équité salariale*, Québec, 2006, 119 p.

Un acquis à maintenir, une lutte à continuer

Cependant, il importe de souligner que la portée de la LÉS dépasse la question des droits. En effet, la LÉS institue un changement de mentalité à l'égard de la valeur du travail des femmes en ce sens qu'elle oblige les employeurs à faire un exercice de réévaluation de la valeur des emplois traditionnellement féminins en leur accordant une valeur monétaire.

De plus, en cette période où le féminisme et les questions d'égalité des sexes sont perçus comme des reliques du passé, la LÉS représente un outil de conscientisation précieux pour les travailleuses. À ce sujet, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) est en mesure d'affirmer qu'il reste encore beaucoup d'éducation à faire auprès des femmes sur leur droit à l'équité salariale. Ainsi, notre organisme a mis sur pied, avec l'aide financière de la Commission de l'équité salariale, une formation sur la loi destinée principalement aux femmes non syndiquées qui éprouvent des difficultés à faire respecter leur droit à l'équité salariale.

Dans le cadre de ces formations, il nous arrive souvent de constater l'étonnement de certaines femmes lorsque nous leur parlons du principe d'équité salariale et des obligations des employeurs concernés par la loi. Certaines de ces femmes, ayant intériorisé les préjugés entourant la valeur de leur travail, prennent alors conscience du caractère injuste de la discrimination salariale. La LÉS se révèle donc, dans son fondement du moins, un outil sur lequel les travailleuses peuvent compter pour réfléchir d'une façon nouvelle à la valeur de leur travail et qui les incite à mener une lutte collective sur cette question.

La LÉS célèbre son 10^{ième} anniversaire le 21 novembre 2006. Bien qu'il soit tentant pour certains d'interpréter ces dix ans d'existence comme un signe que l'équité salariale au Québec est une question réglée, il faut éviter de tomber dans le piège voulant que l'existence même de la loi rend désuète la lutte politique.

Tout d'abord, parce que contrairement à l'impression qu'a pu donner toute la publicité entourant le règlement des écarts salariaux dans le secteur public, plus de 53% des entreprises du secteur privé n'ont pas encore terminé leur exercice.

De plus, pour plusieurs catégories de travailleuses, la loi reste encore un mirage. Il faut donc continuer à l'améliorer afin d'élargir son application de façon à rejoindre encore plus de travailleuses. À ce sujet, le CIAFT est heureux de voir que la Commission, dans le rapport sur la mise en œuvre de la loi présenté au ministre du Travail le 21 novembre 2006, s'est engagée à former un comité sur la situation des travailleuses plus vulnérables. Ce dernier, sur lequel le CIAFT siègera, doit se pencher sur des pistes de solution afin de faire en sorte que le droit à l'équité salariale devienne aussi une réalité pour les travailleuses plus vulnérables, telles que les non-syndiquées.

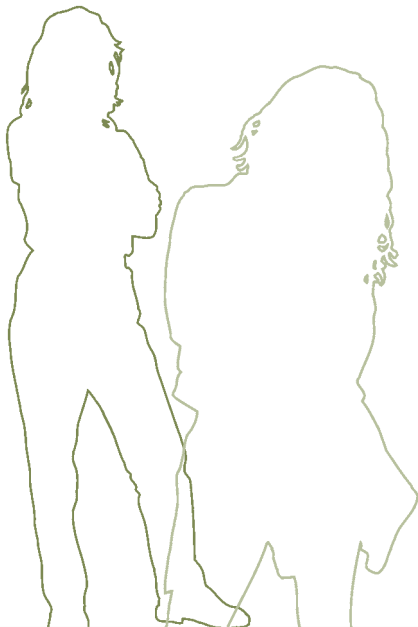
L'équité salariale est un *processus* qui implique une transformation des mentalités et des relations de travail au Québec et qui, en ce sens, doit rester à l'agenda politique. La nature complexe et insidieuse du type de discrimination à laquelle la loi s'attaque fait en sorte qu'il est possible que, même après avoir terminé un premier exercice en équité salariale, certains biais sexistes persistent, ou que d'autres s'installent. C'est d'ailleurs pourquoi il est impérieux que la loi prévoie des mesures concrètes afin d'assurer le maintien de l'équité salariale. À cet effet, le rapport de la Commission proposait aussi des pistes de solution pour assurer la pérennité de l'équité salariale.

Le maintien de l'équité salariale est spécialement important lorsque l'on prend en considération l'évolution du marché du travail qui risque de compromettre les efforts pour atteindre l'équité salariale au sein des entreprises, lors d'un remaniement du personnel par exemple. Ainsi, si la première décennie de l'équité salariale au Québec a contribué à faire connaître le principe «à travail équivalent, salaire égal», la deuxième décennie doit faire en sorte que ce droit devienne incontournable pour toutes les catégories de travailleuses.



équité
\$alariale

Équité \$alariale



Gardons l'œil ouvert

Bien que le CIAFT soit heureux de constater que les trois revendications prioritaires énoncées dans son mémoire de septembre 2006³ (le maintien de la Commission et de son programme de vérification, la mise sur pied d'un comité de travail permanent sur la situation des travailleuses non syndiquées avec un plan d'action spécifique pour ces dernières, ainsi que des obligations précises pour les employeurs quant au maintien de l'équité salariale) ont fait l'objet d'engagements précis de la part de la Commission, il nous faut cependant rester vigilantes puisque rien n'a encore été annoncé quant à l'avenir de la Commission de l'équité salariale.

En effet, la survie de la Commission, soit son mandat et les ressources pour le réaliser, demeurent encore incertains. Pour l'instant, son avenir

demeure entre les mains du ministre du Travail qui doit d'abord décider s'il tiendra une commission parlementaire publique (fermée ou sur invitation) où seront débattues les diverses propositions contenues dans le rapport qui lui a été remis. C'est alors que la décision de maintenir ou d'abolir la Commission de l'équité salariale risque également de faire l'objet d'un débat. Comme nous le savons, l'existence d'une Commission avec des pouvoirs décisionnels et de vérification forts reste un des facteurs les plus importants pour la pleine application de la loi ainsi que pour le respect du droit fondamental qu'est l'équité salariale.

Ce n'est qu'avec le support d'un tel organisme que l'équité salariale deviendra et restera une réalité pour les Québécoises.

La Loi sur l'équité salariale : à travail équivalent, salaire égal

La *Loi sur l'équité salariale* québécoise oblige, depuis 1996, les employeurs des entreprises comptant 10 personnes salariées et plus à faire un exercice d'équité salariale. Cet exercice vise à évaluer, à l'aide d'une approche non-sexiste, la valeur des emplois majoritairement féminins, et à les comparer aux emplois majoritairement masculins au sein d'une même entreprise afin de déceler s'il y a des écarts salariaux discriminatoires envers les femmes occupant ces emplois.

Afin de permettre la comparaison, en termes de valeur, entre les emplois traditionnellement féminins et ceux traditionnellement masculins, la loi oblige les employeurs à avoir recours à l'outil des évaluations d'emplois. Ces évaluations permettent de tenir compte des quatre facteurs qui guident la détermination des salaires (qualifications, responsabilités, efforts physiques et mentaux, et conditions de travail) et d'accorder des points en fonction de l'importance de chacun de ces facteurs pour l'entreprise. L'évaluation est donc l'outil principal par lequel l'employeur doit faire un effort particulier pour révéler plusieurs caractéristiques des emplois majoritairement féminins souvent oubliées lors des évaluations antérieures et pour lesquelles la valeur monétaire a donc été sous-évaluée.

L'invisibilité de nombreuses particularités associées aux emplois majoritairement féminins est le fruit de ce que l'on appelle la discrimination systémique. Le propre de la discrimination systémique est qu'elle est souvent indirecte puisqu'elle est le fait de préjugés inconscients qui s'immiscent dans les outils et les structures liés à l'emploi et qui ont pour effet de désavantager systématiquement un groupe donné. Dans le cas de l'équité salariale, ce sont les préjugés à l'égard des emplois traditionnellement féminins qui sont la cause des plus faibles salaires que reçoivent les femmes. Ainsi, les travailleuses dans les emplois majoritairement féminins ne sont pas payées pour la pleine valeur de leur travail, mais reçoivent plutôt un salaire qui reflète les préjugés à l'égard des emplois qu'elles occupent. ■

³ Ce mémoire produit par le CIAFT et cosigné par la FFQ et Au bas de l'échelle est disponible dans la section «publication» de notre site web à l'adresse http://www.femmesautravail.qc.ca/?q=filestore2/download/494/BilanLES_ciaft_ffq_abe_sept2006.pdf

DERNIÈRES PARUTIONS

Chronique intime et politique d'une action solidaire, vécue par des femmes déterminées à mettre le féminisme sur la mappe, ce livre nous fait vivre de l'intérieur la genèse de l'Action des jurées.

Avons-nous oublié comment nos droits ont été conquis ?



307 p. • illustré • 27,95 \$



138 p. • 19,95 \$



Fruit d'un programme-pilote de mentorat associant onze personnalités politiques avec autant d'aspirantes candidates ou de nouvelles élues, cet ouvrage met en lumière un mode d'accompagnement prometteur en politique.

Non seulement y trouve-t-on des témoignages de politiciennes aguerries ou néophytes, mais on y découvre aussi une approche du mentorat particulièrement adaptée aux besoins des femmes.

Pendant les bouleversements du déchowkaj, la chute de la dictature haïtienne, une enseignante passionnée de littérature est fascinée par sa rencontre avec une vieille femme qu'on appelle la Loca.

1986, Haïti au temps de l'espoir ; une histoire où la passion, l'amitié et les romans ne sont pas toujours là où on les attend.



319 p. • 24,95 \$

Otages d'un espace public sexiste La riposte s'intensifie

par Chantal Locat¹



Une action de la Marche mondiale des femmes au Brésil contre les publicités sexistes. (Source : SOF)

*L'hypersexualisation
des jeunes filles est
bel et bien reconnue.*

*Les grandes compagnies
de vêtements ont compris
qu'il y a une mine d'or
à faire là et celles
de l'esthétique aussi.*

On se promène dans la rue, on regarde la télévision, l'image des femmes qu'on y projette a de quoi soulever l'indignation. Le phénomène de l'hypersexualisation des jeunes filles et de la sexualité précoce chez les jeunes nous interpelle au plus haut point. Des chercheuses féministes traitent de ces phénomènes et plusieurs groupes ont développé une expertise incontestable dans le domaine. Ma collaboration à cette revue se fait à titre de militante féministe, responsable du Comité de la condition des femmes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), membre du C.A. de la Fédération des femmes du Québec et coordonnatrice du Comité de démarrage pour la création d'une Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS).

Au départ, je situe les publicités sexistes, l'hypersexualisation et la commercialisation du corps des femmes comme un système d'oppression qui perpétue les inégalités et les violences envers les filles et les femmes.

Quelques constats s'imposent

Peut-on dire que le phénomène des publicités sexistes est nouveau ? Oui et non.

Oui, parce que les publicités sexistes sont omniprésentes, surtout pas marginales, surtout pas subtiles. Nous sommes des otages d'un monde publicitaire qui propose soit la femme fatale, soumise, femme-enfant, peu intelligente, etc.

À l'ère où les médias et Internet sont dans tous les foyers, ce phénomène méprisant est accessible partout et fait partie du quotidien. C'est ça le paysage offert à nos jeunes enfants, à nos adolescentes et à nos adolescents. Quel paysage !

Aujourd'hui, nous sommes aussi aux prises avec des émissions de télévision qui tracent une idée préconçue d'une sexualité débordante proposée comme un objectif

à atteindre pour l'épanouissement de la femme. Les relations amoureuses se doivent d'être des plus « piquantes ». L'exhibitionnisme devient la norme pour séduire. On répond aux fantasmes de qui ?

Le public cible est de plus en plus jeune. La sexualité précoce est une réalité, filles et garçons la pratiquent. De très jeunes filles adoptent des comportements dignes des films XXX, une attitude aux caractéristiques plus pornographiques que sexuelles. Victimes bien malgré elles, quelle estime d'elles-mêmes pourront-elles développer ?

L'hypersexualisation des jeunes filles est bel et bien reconnue. Les grandes compagnies de vêtements ont compris qu'il y a une mine d'or à faire là et celles de l'esthétique aussi. Un modèle unique de beauté, où peu de filles et de femmes se retrouvent,

¹ Responsable du Comité de la condition des femmes de la Centrale des syndicats du Québec et Coordonnatrice du Comité de démarrage de la Coalition nationale contre les publicités sexistes

*Nous devons exiger
que les grands patrons
des différents médias
et que les créateurs
d'émissions de télévision,
de publicités et
de mode respectent
des balises non sexistes.*

exige que plusieurs d'entre elles passent au bistouri ou à des diètes qui auront des conséquences graves pour leur santé.

Non, ce n'est pas un phénomène nouveau. Déjà dans les années quatre-vingt, les groupes de femmes syndicaux et communautaires se mobilisent pour lutter contre les publicités sexistes. C'est déjà un fléau. Des féministes se lèvent et dénoncent.

Dans les années quatre-vingt, c'est aussi le temps fort pour promouvoir une éducation non sexiste. Tous les manuels scolaires doivent faire peau neuve. On reconnaît qu'adhérer à des stéréotypes sexuels est garant de rapports inégaux entre les femmes et les hommes car ils confinent les hommes dans la domination, la production et le pouvoir et les femmes dans la soumission, la reproduction et l'oppression. Les temps ont-ils vraiment changé ?

Pour un espace public respectueux et égalitaire

Depuis plusieurs années, des chercheuses féministes sont à l'œuvre pour mieux comprendre tout ce qui touche l'hypersexualisation et la sexualité précoce. La Fédération des femmes du Québec (FFQ) adopte, lors de son assemblée générale de septembre 2006, une recommandation allant dans le sens de collaborer avec les groupes qui travaillent sur ces dossiers. Le Comité des jeunes de la FFQ fait de la lutte aux publicités sexistes une priorité.

La Meute-MédiAction dénonce les publicités sexistes depuis plusieurs années. Elle fait signer une pétition de plus de 20 000 signatures et la dépose à l'Assemblée nationale. Elle fait de la sensibilisation dans les écoles et offre de la formation.

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) fait de l'image corporelle une de ses priorités. Il lance une campagne de sensibilisation avec sa revue «*Audacieuse, le défi d'être soi*». À l'automne 2006, il organise un colloque sur l'image corporelle «*Le Marché de la beauté... un enjeu de santé publique*».

Lilia Goldfarb du Y des femmes de Montréal, en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, procède à la construction d'outils de sensibilisation et de formation sur l'hypersexualisation pouvant être utilisés dans les milieux scolaire, communautaire, de santé et des services sociaux.

La Coalition Corps-accord travaille entre autres sur l'obsession de la minceur, une des conséquences d'un

idéal de beauté à modèle unique. Des centres d'hébergement ou d'aide pour femmes victimes de violence font un travail de sensibilisation. Parce qu'il faut se le rappeler, un espace public aussi sexuel et sexiste ne peut qu'avoir des impacts négatifs sur les filles et les femmes, dont la violence à leur égard.

Le Conseil du statut de la femme fait aussi de la sexualisation de l'espace public un dossier important. La politique gouvernementale «*Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*» reconnaît l'importance de travailler sur cette problématique et propose des pistes d'action. La liste pourrait se poursuivre, tellement l'urgence est au rendez-vous.

Nous aurons beau faire, il faut aller plus loin, il faut se mobiliser ! Nous devons exiger que les grands patrons des différents médias et que les créateurs d'émissions de télévision, de publicités et de mode respectent des balises non sexistes. Mais où sont nos gouvernements dans tout ça ? Ne pourraient-ils pas imposer des limites plus respectueuses ? C'est aussi ça faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



La riposte s'intensifie

Une Coalition nationale contre les publicités sexistes

Dans les années deux mille, le réseau de la condition des femmes de la CSQ, regroupant des responsables du dossier des femmes dans leurs syndicats, fédérations ou associations revient à la charge. Elles veulent une coalition nationale contre les publicités sexistes. Au deux derniers Congrès de la CSQ, des décisions sont adoptées pour que notre Centrale lutte contre les phénomènes de l'hypersexualisation et de la commercialisation du corps des femmes.

En 2005, lors d'une de ses réunions, les participantes du réseau adoptent à l'unanimité une recommandation qui demande à la CSQ d'initier la création d'une coalition nationale contre les publicités sexistes.

Depuis, tous les groupes que je rejoins affirment qu'il y a urgence. Avec l'accord du RQASF et de la Meute-MédiAction, et à titre de responsable du Comité de la condition des femmes (CCF) de la CSQ, j'ai profité du colloque «Le Marché de la beauté... un enjeu de santé publique» pour inviter les participantes et participants à une journée de réflexion le 21 février 2007.

Quinze femmes se sont présentées provenant de différents groupes de femmes, de partis politiques et de groupes syndicaux, dont une femme a participé à titre individuel. Les questions que nous avons abordées cette journée-là étaient les suivantes : Est-ce que nous avons besoin d'une coalition nationale ? Quels en seraient l'objectif et les mandats ? Comment la structurer en tenant compte qu'aucun groupe n'a les ressources financières et humaines pour assumer un tel regroupement ? Après discussion et échanges, on s'entend sur l'objectif. Il sera bien simple : éliminer les publicités sexistes en les dénonçant publiquement et exiger leur retrait. Et c'était parti...

Un Comité de démarrage est maintenant formé². Il travaille à la mise sur pied de la Coalition et prévoit un lancement officiel et public à l'automne. Il peaufine l'élaboration d'une charte, d'un formulaire d'adhésion et d'une demande d'un permis d'organisme sans but lucratif, le lancement d'un concours de logo, la création d'un site Internet, etc. Hommes, femmes, ainsi que les groupes communautaires et syndicaux pourront adhérer à la Coalition. Toute personne désireuse de s'impliquer dans le Comité de démarrage est la bienvenue³.

Dans la solidarité, des otages se libèrent et exigent la dignité ! ■

² Depuis sa formation, sont présentes au Comité de démarrage : Jocelyne Caron, Éline Giroux (APTS), Louise Laforest (Conseil régional), Madeleine Parent (FFQ), Marie-Paule Lebel (ARPF), Carole Lejeune et Johanne Marcotte (Relais-femmes), Sylvie Majeau (FTQ), Josée Quenneville (Meute-MédiAction) et au soutien juridique : Christian Morin, CSQ.

³ Pour informations : locat.chantal@csq.qc.net ou 514 356-8888 poste 2228.

Économie sociale et solidaire : des pratiques à notre image ?

par Danielle Fournier¹

Nous ne pouvons parler des liens entre l'économie sociale et solidaire et le mouvement féministe sans effectuer un retour sur la *Marche du Pain et des Roses contre la pauvreté* qui s'est déroulée au Québec en juin 1995. De fait, c'est lors de cette marche qu'a été revendiquée la création d'un programme d'infrastructures sociales².



Pour une consommation responsable : Taillissimo, boutique-friperie pour grandes tailles. Entreprise d'économie solidaire mise sur pied par le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF), le Centre de développement économique du Centre-Sud/Plateau Mont-Royal (CDÉC) et le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ).

Par infrastructures sociales, nous entendons :

(...) des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer la qualité de vie. Ces ressources peuvent se donner des missions diverses : combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc... On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché (Marche des femmes contre la pauvreté, 1995, p.5).

Cette définition trouve ses racines dans la construction des mouvements communautaire et féministe qui sont engagés quotidiennement et historiquement dans la lutte contre l'appauvrissement et pour la défense des droits sociaux, la promotion de l'autonomie, l'égalité et les droits des femmes, ainsi que dans la recherche et la mise en œuvre de solutions alternatives dans les champs social, politique et économique. S'inscrivant dans l'ensemble du projet véhiculé par la marche, cette revendication remet

en cause radicalement les grands paradigmes économiques : le dieu marché, la gouvernance stratégique, la compétitivité, etc.

Du point de vue du mouvement des femmes, les pratiques d'économie sociale veulent placer la ou les personnes marquées par l'exclusion au centre des projets économiques, sociaux et politiques, en tant qu'actrices et acteurs de leur histoire. Nous sommes bien loin d'une adaptation pure et simple du modèle néo-libéral adapté à la sauce humaniste.



¹ Présidente de Relais-femmes.

² On se souviendra que c'est à la suite de cette marche que le gouvernement Bouchard a créé un chantier portant sur l'économie sociale. Celui-ci a fêté son dixième anniversaire à l'automne 2006.



S'il est vrai que les groupes de femmes n'occupent plus le devant de la scène nationale comme porteurs du dossier de l'économie sociale, il en va tout autrement aux niveaux régional et local. Une recherche³ menée dans sept régions du Québec montre que les groupes de femmes ont présenté et développé de nombreux projets en économie sociale et solidaire par l'obtention de fonds régionaux et locaux. Nous constatons qu'une majorité des projets s'inscrivent dans la perspective des infrastructures sociales. De même, les groupes de femmes ont en général été très impliqués dans les instances régionales et locales de l'économie sociale et solidaire. Ces groupes défendaient, et défendent encore, la nécessité de soutenir des initiatives de la communauté essentielles au développement d'une société solidaire et d'entraide plutôt que de simplement viser une rentabilité économique. Aussi, les emplois créés doivent combattre la pauvreté et améliorer la qualité de vie, prioritairement des femmes. >

La revendication des infrastructures sociales est toujours l'objet de tensions et de tiraillements au sein du mouvement des femmes. Les femmes sont conscientes des dangers qui guettent un tel projet, et ce, en raison de la conjoncture économique actuelle. L'économie solidaire peut-elle être utilisée pour pallier à la crise des finances publiques en créant des emplois sous-payés et disqualifiés ? Ce projet doit donc continuer de faire l'objet d'intenses discussions.

Plus de dix ans après la Marche, nous devons réaffirmer que l'économie sociale et solidaire est multiforme. Tenter de l'enfermer dans un modèle ou une pratique unique serait signer son arrêt de mort. Deux enjeux majeurs interpellent tant le mouvement des femmes que l'ensemble des partenaires impliqués dans son développement afin de s'assurer de répondre à des besoins sociaux, conviviaux, relationnels et d'*empowerment*, et pour échapper aux logiques marchandes et publiques.

Parlons de rentabilité sociale

Le premier de ces enjeux est de reconnaître que la rentabilité sociale est aussi importante que la rentabilité économique et que, pour certains projets ou initiatives, elle l'est encore davantage. En ce sens, la rentabilité sociale fait partie de la mission ou des mandats premiers de l'organisme de l'entreprise. Cependant, les politiques et programmes gouvernementaux québécois en soutien à l'économie sociale ont opté pour le modèle entrepreneurial et ont renforcé les exigences de rentabilité financière. Cela explique qu'un grand >

nombre d'organismes communautaires et plusieurs groupes de femmes ont choisi de se démarquer de l'économie sociale en misant sur la consolidation de l'action communautaire autonome et la citoyenneté démocratique. Ils poursuivent exclusivement une mission sociale et ne développent pas d'activités ou de projets à des fins commerciales. Sauf exception, ils ne s'inscrivent pas dans la sphère «économie sociale» et ne se reconnaissent pas dans le terme «entreprise».

³ Côté, Denyse, Danielle Fournier, Marie-Paule Maurice, *Genre et gouvernance décentralisée au Québec, série de sept portraits*, Cahiers de l'Orégaud, série Recherche, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 2005.

Ainsi, la réflexion sur la rentabilité sociale concerne particulièrement les organismes communautaires qui font du développement et de l'accompagnement d'entreprises. De plus, les organismes de concertation et de soutien au développement local, communautaire ou économique, (comme les groupes de femmes ou communautaires supportant des projets en travail autonome, en micro-entreprise, en microcrédit, en *entrepreneurship* féminin ou en économie sociale) sont particulièrement interpellés par le sujet. Les organismes qui soutiennent activement l'investissement éthique, le commerce équitable ou la responsabilité sociale de l'entreprise sont également susceptibles de s'intéresser de près à cette question.

C'est pourquoi il faut revenir à une définition plus large, plus inclusive, et parler d'économie solidaire plutôt qu'uniquement d'économie sociale. En effet, si on retrouve dans cette vaste configuration, extrêmement mouvante, des organisations, des entreprises et des initiatives ayant une histoire, des origines et des trajectoires différentes, il faut reconnaître que certaines organisations ne seront jamais rentables économiquement. Par exemple, pensons à l'ensemble des entreprises de proximité qui développent ou consolident la qualité dans les rapports humains, brisent l'isolement social et favorisent l'entraide, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation citoyenne.

Admettons-le : la conciliation «rentabilité sociale et rentabilité économique» n'est pas facile à réaliser. Certaines entreprises y arrivent, car elles offrent des biens. Pour leur part, les organisations d'économie sociale qui ne vendent pas de biens tangibles et celles qui, par exemple, offrent des services de proximité ou visent le développement de liens sociaux, éprouvent à l'heure actuelle des difficultés énormes sur le plan économique. C'est pourquoi il faut faire reconnaître que la rentabilité sociale est aussi importante que la rentabilité économique. Il importe donc de développer des indicateurs sociaux, propres à l'économie sociale et solidaire, qui peuvent aussi se traduire en langage comptable. L'exigence et l'obligation du rendement financier issu d'une logique marchande et spéculative doivent aussi être remises en question. Enfin, il faut faire preuve d'imagination et développer un financement hybride, c'est-à-dire un financement qui provient de plusieurs sources. Ainsi, le financement des projets viendrait à la fois de l'État, du marché (responsabilité sociale mutuelle) et de la communauté. Plusieurs initiatives, malgré l'activité économique qu'elles engendrent, ne pourront jamais être rentables au sens financier du terme, mais le seront socialement.

Parlons de conditions de travail

L'autre défi traite de l'amélioration des conditions de travail. C'est d'ailleurs la priorité identifiée lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire de l'automne 2006. En 1997⁴, le mouvement des femmes avait été clair à ce sujet : les emplois créés se devaient d'être durables et de qualité. Or, à l'heure actuelle, un sérieux problème subsiste dans beaucoup d'organisations d'économie sociale et solidaire, que ce soit dans les entreprises d'économie sociale, dans les organismes communautaires ou dans les groupes de femmes. Si l'on tient compte des qualifications des travailleuses salariées et des responsabilités qu'exige leur poste, les organismes offrent des taux horaires inférieurs à ceux du marché. De plus, selon plusieurs études récentes (notamment celle de Relais-Femmes et du Centre de formation populaire et celle du Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans les organismes populaires et d'économie sociale), la majorité de ces organismes n'offrent ni assurance collective, ni fonds de pension à leurs employées. Il est vrai cependant que les conditions de travail précaires des organisations sont souvent le reflet de leur situation économique difficile. Il devient urgent de développer des stratégies collectives afin de bonifier les conditions de travail. Cela permettra entre autres de retenir l'expertise développée par les travailleuses au sein des organisations.

Il nous faudra aller au-delà du discours et développer des mécanismes de support ou de soutien financier différents de ceux que nous utilisons actuellement. Dans le cas contraire, nous nous leurrerons sur notre capacité de proposer une autre conception de la production, du développement et de la richesse. ■

⁴ *L'Économie sociale du point de vue des femmes*. Plate-forme adoptée le 3 décembre 1997, à Montréal, dans le cadre d'une journée d'étude stratégique sur l'économie sociale organisée par Relais-Femmes en concertation avec la Fédération des femmes du Québec et le Comité national en soutien à l'économie sociale.

Publications récentes



Voici un aperçu des publications récentes de la FFQ et de quelques uns de nos groupes membres. Bien sûr, ce bref survol ne présente pas la liste exhaustive de toutes les publications de nos membres.

La Fédération des femmes du Québec présente :

Droits des femmes et pratiques religieuses : quels accommodements raisonnables ?

DVD de la soirée publique du 10 avril, 2007

Plate-forme politique de la Fédération des femmes du Québec

Version rééditée avec les éléments contextuels mis à jour en avril 2007

Répertoire des organismes des femmes des communautés culturelles de Montréal

Rêves brisés : Typologies des violences faites aux femmes arabes et aux femmes musulmanes, une enquête exploratoire à Montréal

Pour information : www.ffq.qc.ca ou 514-876-0166

L'Association des mères lesbiennes du Québec, les Éditions du remue-ménage et Bouton d'or Acadie présentent :

Ulysse et Alice est un livre pour enfants de 3 à 7 ans qui montre la réalité des familles homoparentales avec humour et tendresse. Écrit par Ariane Bertouille, illustré par Marie-Claude Favreau, ce livre met en scène Ulysse, un petit garçon de 7 ans qui vit avec ses deux mères, et qui voudrait bien adopter une souris, Alice.

Pour information : www.editions-remueménage.qc.ca ou 514-876-0097 et www.aml-lma.org ou 514-846-1543

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail présente :

Les femmes dans l'engrenage mondialisé de la concurrence

Une étude de cas sur les travailleuses des services d'aide à domicile au Québec.

Pour information : www.femmesautravail.qc.ca ou 514-954-0220

Concertation-Femme présente :

Comment aider une amie victime de violence conjugale

Cette publication sensibilise les femmes victimes de violence conjugale aux différentes formes de violence.

Elle apporte l'aide, l'appui et le soutien à ces femmes et fait connaître des ressources afin de mieux les protéger et les défendre.

Pour information : concertationfemme@bellnet.ca ou 514-336-3733

La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (FRHFVDQ) présente :

Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles.

Les défis de l'adaptation des services en violence conjugale

Ce guide pratique propose une démarche, des outils d'intervention et un éventail de mesures visant à adapter les services d'aide en violence conjugale aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles. Il est produit par la FRHFVDQ, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal, le Service aux collectivités de l'UQAM en collaboration avec le Bouclier d'Athéna Services familiaux.

Pour information : www.fede.qc.ca ou www.tcvcm.ca

30 ans d'intervention, ça change le monde !

DVD des actes du colloque où les conférencières se prononcent sur les questions actuelles et les nombreux défis que soulève l'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale, et de celles, souvent marginalisées, aux prises avec de multi-problématiques.

Pour information : www.fede.qc.ca ou 514-878-9757

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) présente :

Femmes assistées sociales : LA PAROLE EST À NOUS !

Ce document est le résultat d'une recherche-action menée par le comité femmes du FCPASQ, auprès de 210 femmes assistées sociales. Cette recherche dresse un portrait du vécu des femmes assistées sociales et de leurs revendications, et répond aux questions, *Qui sommes-nous ? Que vivons-nous ? et Que voulons-nous ?*

Pour information : www.fcpsq.qc.ca ou 514-987-1989

L'R des centres de femmes du Québec présente :

La pauvreté : une décision politique, analyse féministe des causes de la pauvreté

Destiné aux animatrices et aux animateurs de groupes communautaires et conçu sous forme de fiches, ce document traite de deux systèmes d'oppression : le patriarcat et le néolibéralisme. Il met en évidence l'impact des politiques gouvernementales et des accords de libre-échange sur la population, la situation des femmes en termes de revenu et sur le marché du travail, l'aide sociale, le rôle de l'entreprise privée dans l'appauvrissement de la population et la diffusion de l'idéologie néolibérale.

Document disponible en ligne : <http://www.rcentres.qc.ca/publication.aspx?parPub=101>

Ensemble en action pour que ça cesse ! Les centres de femmes : un réseau de lutte et d'intervention pour contrer toute forme de violence faite aux femmes pour que ça cesse !

Destiné aux partenaires institutionnels et communautaires, ce document porte sur les actions posées au quotidien par les centres de femmes pour lutter contre les violences que de nombreuses femmes subissent toujours.

Document disponible en ligne : <http://www.rcentres.qc.ca/publication.aspx?parPub=100>

Pour information : www.rcentres.qc.ca ou 514-876-9965

Le Regroupement des femmes de la région de Matane présente son recueil-souvenir de 1977-2007 :

30 ans d'actions entre femmes, ça se fête!

Ce recueil se veut un résumé des 30 ans de cette table régionale de groupes de femmes ! Trente dates importantes sur l'histoire des femmes au Québec et l'histoire du RFRM, 30 actions sociales réalisées, 30 activités-formations-projets données aux femmes y sont exposées ainsi qu'une section avec les noms des administratrices, coordonnatrices, et travailleuses depuis ces 30 dernières années.

Pour information : www.regroupementfemmesmatane.com ou 418-562-6443

Vidéo Femmes présente :

Une chambre à elle ou comment la liberté vint aux femmes.

Un nouveau documentaire sur le féminisme : (coffret DVD double de 4h).

Ce documentaire donne la parole à Benoîte Groult sur la situation des femmes d'aujourd'hui.

Il constitue un témoignage précieux sur l'œuvre et la vie de cette écrivaine dont l'actualité des idées mérite une nouvelle écoute.

Pour information : www.videofemmes.org ou 418-529-9188

La Fédération des femmes du Québec S'unir pour agir !

Fondée en 1966, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) défend les intérêts et les droits des femmes, de toutes les femmes ! Multipliant actions, réflexions et représentations politiques, la FFQ a certainement contribué aux transformations majeures qui ont marqué la vie des Québécoises et aussi des Québécois au cours des dernières décennies.

La Fédération des femmes du Québec affirme son orientation féministe, dans une perspective plurielle et pluraliste. La Fédération est un lieu de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation et de concertation ouvert à toutes les femmes, sans distinction de couleur, d'orientation sexuelle, d'état civil, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou de nationalité, de condition sociale, d'âge, de condition physique et mentale. À l'intérieur du mouvement des femmes, la FFQ s'inscrit dans le courant qui s'attaque aux systèmes d'oppression ou de domination que sont le patriarcat, le capitalisme, le racisme, l'impérialisme qui marginalisent et exploitent les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux, à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

La FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et affirme leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique. La FFQ travaille à la construction d'une société juste, solidaire, véritablement démocratique, égalitaire et pacifique tant au niveau national qu'international et dans le respect de l'autodétermination des peuples.

Extrait de la Déclaration de principes de la FFQ (2003)

Une FFQ forte de ses membres

La FFQ regroupe des membres individuelles et des membres associatives. Ces dernières oeuvrent sur les plans local, régional et national et représentent des groupes de femmes ou encore des comités de femmes au sein d'organisations mixtes, tels les syndicats ou les groupes communautaires.

Au quotidien, la FFQ, c'est un conseil d'administration et une équipe de travail soutenus par des militantes convaincues, des collectifs régionaux composés de membres individuelles et des comités de travail dynamiques.

Devenir membre de la FFQ peut s'accompagner d'une participation concrète à un comité de travail, un collectif régional, au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Devenir membre peut aussi être un geste politique sans obligation d'implication. Il y a de la place pour vous toutes ! Un grand nombre de membres renforce l'impact politique de la FFQ !

Vous voulez être partie prenante d'une organisation féministe ? Vous sentez en vous la fibre «ffquienne» ?

Vous êtes d'accord avec notre mission, nos objectifs et nos principes ? Alors adhérez à la FFQ ! Rien de plus simple !

Retournez le coupon dûment rempli à l'adresse indiquée avec votre cotisation ou cliquez sur : www.ffq.qc.ca/membership

S'UNIR POUR AGIR...

Devenir membre de la FFQ, c'est accroître notre force collective !

Je deviens membre de la FFQ 20 \$ (cotisation annuelle régulière) 5 \$ (cotisation annuelle pour les femmes à faible revenu)

Je fais un don à la FFQ 35 \$ 60 \$ 100 \$ autre : \$

Montant total (membership et/ou don) \$

Nom et prénom en lettres moulées SVP

Adresse

Ville

Région

Province

Code Postal

Téléphone au domicile

Téléphone au travail

Courriel @

Mode de paiement : Chèque Visa MasterCard

N° de la carte

Date d'expiration (année/mois)

Nom du/de la titulaire

Date

Signature

J'ai 30 ans ou moins. J'aimerais être sur la liste électronique «RebELLES» et recevoir des informations sur les activités spécifiques pour jeunes féministes :

Un reçu pour fin d'impôt est émis automatiquement pour tous les dons.

**Remplissez ce coupon et retournez-le à : FFQ, 110 rue Ste-Thérèse, bureau 309, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Vous pouvez aussi devenir membre à partir de notre site web à : www.ffq.qc.ca/membership**

Près de 70% des quelque 1,5 milliard de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour sont des femmes.

La proportion des femmes dans les parlements du monde ne dépasse pas 16%.

Les violences faites aux femmes et aux filles, sous toutes leurs formes, atteignent des proportions endémiques.

Les statistiques sur la pauvreté et l'exclusion des femmes sont inacceptables. Nous, gens du CECI, ne pouvons y rester indifférents, c'est pourquoi nous accompagnons les femmes d'une quinzaine de pays dans leur lutte quotidienne afin que leurs droits soient pleinement reconnus et respectés.

Depuis près de 50 ans, dans les pays les plus pauvres du monde, le Centre d'étude et de coopération internationale combat la pauvreté et l'exclusion : il renforce les capacités de développement des communautés défavorisées ; il appuie des initiatives de paix, de droits humains et d'équité ; il mobilise des ressources et favorise l'échange de savoir-faire.



CECI

CENTRE D'ÉTUDE ET DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE

Pour s'informer, donner ou s'impliquer :

www.ceci.ca
www.publication.ceci.ca

Le CECI : résolument pour les droits des femmes !





Institut de recherches
et d'études féministes

L'UQAM dans le mouvement

Certificat en études féministes

- Un nouveau programme d'études sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexe
- Une formation offerte par des spécialistes engagées dans les débats contemporains
- Une banque de cours diversifiée : histoire, politique, sociologie, littérature, psychologie, communication, géographie, sexologie, sciences des religions, travail social, etc.
- Une formation unique dans les universités québécoises francophones

UQAM

Prenez position

RENSEIGNEMENTS
514 987-6587

www.iref.uqam.ca